
Liste des personnes présentes – Associations membres

Administration

Jean-Michel Proulx

Affaires publiques et relations internationales

Alexa-Maude Raymond

Archéologie

Calypso Trudeau-Roy

Biochimie, bioinformatique et microbiologie

Alicia Durocher

Communication publique

Patrick Noël

Droit

Thibaud Daoust

Économique

Francis Savard-Leduc

Études anciennes

François-Xavier Aubry

Génie agroalimentaire

Stéphanie Henderson

Génie chimique

Diego Zamora

Génie civil

Hélène Salesse

Génie industriel

Ian Bélanger

Génie informatique et électrique

Alexandre Picard

Génie mécanique

Sarah Tremblay-Turcotte

Génie physique

Mathieu Montégiani

Gestion urbaine et immobilière

Léandre Godbout

Lettres et sciences humaines

Jean-Philippe Collins-Houde

Nutrition

Eliott Cantin

Relations industrielles

Julie Déry-Lancop

Cindy Larochelle

Science politique

Gaël Rajotte-Soucy

Sciences biomédicales

Maxime Perron

Sciences comptables

Catherine Dastous

Sciences et génie

Thomas Drouin

Sciences de l'orientation

Marianne Simard

Mireille Robitaille

Sciences sociales

Dominique Gagné-Giguère

Sciences et technologie des aliments

Mathilde Trudel-Ferland

Sociologie

Marilou Landry

Marie-Philippe Paquet

Statistiques et mathématiques

Maxime Lavoie

Systèmes d'information organisationnels

Brigitte Roy

Traduction

Christophe Beaulieu

Liste des personnes présentes – Comité exécutif

Présidence

Vanessa Parent

Affaires socioculturelles

Aubert Caron-Guillemette

Affaires internes

Quentin De Dorlodot

Affaires institutionnelles

Samuel Rouette-Fiset

Affaires externes

Xavier Bessone

Finances

Simon Rheault

Enseignement et recherche

Louis-Philippe Pelletier

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée

Guy-Aume Descôteaux

Prise de notes

Marie Lortie Côté

Observateur

Alison Carrier

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 10 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
 - 6.5. Plan d'action annuel du Bureau des droits étudiants
7. Organisation d'événements sur le Campus
8. Élections
 - 15 8.1. Comité de sélection de la présidence d'assemblée
 - 8.2. Comité de discipline
9. Plan d'action annuel
10. Transferts fédéraux pour l'aide financière aux études
11. Conseil sur l'enseignement supérieur
- 20 12. Explication du fonctionnement de l'application mobile
13. Autres sujets
 - Camp de formation des associations
 - Horaire de la Table des affaires pédagogiques
 - Événements des associations
 - 25 - Prochaines séances
 - Bière postcaucus
 - Point joie
14. Clôture de la séance

30

35

40

45

50

1. Ouverture

55 Présidence

Bon matin! Bienvenue dans le splendide pavillon Vandry. J'aurais besoin de quelqu'un pour proposer l'ouverture de la séance.

60 Résolution CAE-E16-08-28-01

Il est proposé par Mathématiques et statistiques, avec l'appui de Sciences sociales :

Que la séance ordinaire du 28 août 2016 soit ouverte à 10h15.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

65

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Présidence

70 Comme d'habitude, il serait proposé que Guy-Aume Descôteaux agisse à titre de Présidence d'assemblée d'assemblée et que Samuel Vice-présidence aux affaires institutionnelles agisse à titre de secrétaire.

Résolution CAE-E16-08-28-02

Il est proposé par Administration, avec l'appui de Relations industrielles :

75 Que Guy-Aume Descôteaux et Samuel Rouette-Fiset soient respectivement nommés président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 28 août 2016.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

80 Présidence d'assemblée

Bon matin tout le monde. Merci de vous être déplacés en grand nombre. Est-ce qu'il y a des médias dans la salle? Est-ce qu'il y a des observatrices ou des observateurs? Est-ce que c'est possible de vous nommer?

85 - Marie-Ève Fradette,

Présidence d'assemblée

On vous demanderait de limiter la circulation dans la salle. On est beaucoup de monde dans une petite salle, ce qui peut faire beaucoup de bruit et être perturbant.

90

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

95 Est-ce qu'il y a des gens dont c'est le premier caucus? Donc, bienvenue au caucus. N'hésitez pas à poser vos questions si vous avez des questions sur quoi que ce soit. Vous pouvez venir nous poser vos questions à la pause si vous avez des inquiétudes. On a aussi des pochettes pour les nouveaux délégués qui ont été mises à jour cet été. On a aussi des plans directeurs à l'entrée pour ceux qui n'en ont pas encore. C'est un super bel outil pour suivre ce qu'on fait durant l'année. Ensuite de ça, j'ai aussi une petite boîte à suggestions, si vous avez des suggestions par rapport au caucus. Il y a des formulaires à côté, vous pouvez les déposer dans la boîte. Ça ressemble à ça.

100

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présidence d'assemblée

105 Ça nous amène donc au point suivant, le point Lecture et adoption de l'ordre du jour. Le projet d'ordre du jour que vous avez reçu est le suivant : (Lecture de l'ordre du jour).
Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur cet ordre du jour? Monsieur le vice-Présidence d'assemblée aux affaires institutionnelles.

110 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

On vous proposerait un mini-ajout dans le point Élections, on ajouterait le point Comité de discipline. Il y aurait quelques postes à combler. Il faudrait peut-être renouveler un petit peu le mandat de ceux qui avaient été élus l'année dernière. C'est la Commission aux infractions qui nous a demandé ça. Je vous expliquerai ça plus en détail tantôt.

115

Présidence d'assemblée

Ça va à tout le monde si on ajoute ça? Excellent. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires sur l'ordre du jour?

120 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Aussi, prendre note que pour le point Organisation d'événements sur le campus, c'est des membres de l'administration universitaire qui vont venir faire une présentation par rapport à ça. Donc, ils risquent d'arriver à un moment donné. Étant donné que ce sont des acteurs externes, on risque de couper court à ce qu'on fait à ce moment-là, de leur laisser faire leur présentation pour ensuite revenir après ça, toujours si ça vous convient.

125

Présidence d'assemblée

Ça va à tout le monde? Excellent. Autres commentaires sur l'ordre du jour? Si ce n'est pas le cas, ça prendrait une proposition pour l'adopter.

130

Résolution CAE-E16-08-28-03

Il est proposé par Traduction, avec l'appui Administration :

Que l'ordre du jour de la séance du 28 août 2016 soit adopté tel que proposé.

Pas de demande le vote.

135

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

140 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Le PV de la séance de juin vous a été envoyé dans la convocation. Les petites modifications mineures qui me sont parvenues ont été apportées. Donc, c'est ça. J'espère que vous l'avez lu.

Présidence d'assemblée

145 Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires sur ce procès-verbal que vous avez lu avec attention? Si ce n'est pas le cas, ça prendrait une proposition de l'adopter.

Résolution CAE-E16-08-28-04

Il est proposé par Droit, avec l'appui de Communication publique :

150

Que le procès-verbal de la séance du 26 juin 2016 soit adopté tel que proposé.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

155 **5. Suites données aux résolutions antérieures**

Vice-président aux affaires internes

Juste avant de donner suite à la résolution dont je veux vous faire part, sachez que le plan directeur est imprimé, il est à l'entrée. Si jamais vous voulez en prendre un, n'hésitez pas, ils sont
160 là pour vous. Sinon, je vais faire une suite par rapport au Service de reprographie. C'est un dossier qui date déjà de quelques mois. Je vous en avais parlé au dernier caucus aussi. Le Service de reprographie avait augmenté le prix des photocopies noir et blanc. Suite à ça, on avait dit : « Ok, c'est *nice*, mais il faudrait diminuer celui des photocopies couleurs parce qu'il est trop cher. » Le dossier avait traîné en longueur. Finalement, on a appris que la demande a été envoyée après
165 quelques pressions et la collaboration de l'AGETAAC, qui a aussi son propre service de reprographie. La demande a été envoyée au comité exécutif de l'Université Laval pour changer les prix comme je vous en avais parlé au dernier caucus. Donc, ça va bon train et on espère que le comité exécutif l'acceptera. Il ne devrait pas y avoir de soucis étant donné que les principaux intéressés, c'est-à-dire le Service de reprographie et les étudiants, le demandent. A priori, il n'y a
170 aucune raison que la demande soit refusée.

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur De Dorlodot? Autre résolution antérieure?

175 Vice-président aux affaires socioculturelles

Au dernier caucus, une question avait été posée par Théâtre au sujet de l'impact des modifications de modalités d'inscription en lien avec le paiement, une question qui était orientée vers l'aide financière. La question était posée aussi dans le cadre de la présentation de la table de consultation de la DSE, la Direction des services aux étudiants. Donc, on n'a pas eu de réponse
180 complète pour l'instant, pour la simple et bonne raison que les gens sont en vacances pendant l'été. Si je le mentionne là, c'est pour dire qu'on continue de chercher jusqu'à ce qu'on ait la réponse et aussi pour dire que ça va être un peu plus large. Ce n'est pas juste à cette table-là qu'on peut avoir des réponses. On vous revient avec ça. Autre chose aussi par rapport à la campagne de sensibilisation sur la santé mentale et le bien-être psychologique. Dans le plan directeur, il est mentionné qu'on travaille là-dessus... dans le plan d'action, plutôt. On travaille là-
185 dessus au mois de février, en fait, pour que ça aboutisse au mois de février. Ça va être avant ça, tout simplement pour la simple et bonne raison que l'université va travailler avec nous là-dessus.

Présidence d'assemblée

190 Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Caron-Guillemette? Parfait. Autre dossier antérieur?

Vice-présidence aux affaires externes

Donc, lors du caucus de juin, vous aviez demandé un suivi sur l'entente de remboursement du prêt au Projet pour un mouvement étudiant, qui est maintenant l'Union étudiante du Québec. Je vous
195 avais alors répondu que lorsqu'on les rencontrerait lors de la tournée des associations en juillet, on négocierait l'entente. C'est chose faite. Malheureusement, étant donné que l'entente n'est pas signée, je ne peux pas vous présenter les modalités. Tout ce que je peux vous dire, c'est que le contrat va être présenté en conseil d'administration ce soir et, ensuite, il ne manquera que la
200 signature de l'Union étudiante du Québec.

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Bessone ? Autres résolutions antérieures ?

205 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

210 Au dernier caucus, il vous avait été mentionné qu'on vous présenterait les listes de positions à
revoter en caucus pour cette année. Pour mettre en contexte, il y a deux ans, le Comité de
réflexion sur le pouvoir des membres s'est réuni et a décidé d'un moyen pour mettre à jour le
cahier de positions de la CADEUL, étant donné qu'il est assez énorme. Le moyen, c'est que quand
215 une position est vieille de plus de cinq ans, elle tombe dans un genre de champ flou. Elle est soit
caduque à cause d'un caractère *ad hoc* et tombe donc dans les positions historiques de la
CADEUL. Ou soit elle est à revoter en caucus par les délégués, par les associations étudiantes. La
liste est plutôt longue étant donné que c'est la première fois que ça se fait à la CADEUL. Je vais
vous montrer de quoi ça a l'air. On a deux listes : la liste des positions qui sont à revoter pour cette
220 année et la liste des positions que le comité n'est pas sûr si on les revote ou pas, étant donné qu'il
y a un principe dedans qui est bon, mais que la position comme telle a peut-être un caractère *ad
hoc*.

(Présentation PowerPoint de la première liste de positions)

220

Présidence d'assemblée

Merci. Comme vous pouvez le voir, si vous trouvez parfois que le caucus est aride, ce n'est pas
quelque chose de nouveau.

225 Présidence

Rapidement, parce que je sais que ça peut avoir l'air d'être du chinois pour certains, mais si vous
avez des questions précises sur chacune de ces positions-là, n'hésitez pas à les poser. Je vais
vous répondre au mieux de ma connaissance. Sinon, elles sont toutes encore d'actualités vu que
lesdites règles budgétaires qu'on demande de modifier n'ont jamais été modifiées.

230

Communication publique

Cette liste-là va être disponible quand sur le groupe du caucus?

235 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Tantôt... Tantôt étant aujourd'hui.

Sociologie

Est-ce qu'il y a moyen d'avoir les considérants qui vont avec les propositions?

240 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Je vais tenter de les trouver.

Lettres

Que la CADEUL produise un mémoire, c'est quelque part dans les archives?

245

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

À ma connaissance, il existe.

(Présentation PowerPoint de la deuxième liste de positions)

250

Présidence d'assemblée

Merci. Est-ce qu'il y a des questions? Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point Suites
données aux résolutions antérieures? Ça nous amène au point suivant, qui est le point Rapports –
Officières et officiers.

255

6.1. Rapports – Officières et officiers

Présidence d'assemblée

260 Vous avez reçu les rapports de l'officière et des officiers avec la convocation. J'imagine que vous les avez lus religieusement. Je vais donc vous demander si vous avez des questions ou des commentaires sur ces rapports. Non? Dans ce cas-là, je vais demander aux membres de l'exécutif s'ils ont des ajouts ou des retraites à faire à leurs rapports.

265 Vice-présidence aux finances et au développement
J'ai un ajout pour le 24 août. Il y a eu une rencontre du Comité de subvention.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche
270 Mercredi dernier, je suis allé au Show de la rentrée du Cégep de Sainte-Foy.

Présidence
Le 22 août, je n'ai pas eu de rencontre de travail pour le FSSEP parce que j'ai donné des entrevues, deux à Radio-Canada, une au 94,3, une à CHOI et le lendemain, le 23, j'en ai aussi donné une pour CHYZ et pour Impact Campus.

275 Vice-président aux affaires socioculturelles
J'ai plusieurs ajouts. Le 19 août, il y a eu une rencontre avec l'AELIÉS, un 5 à 7 où on a discuté de nos enjeux de l'année. Le 24 août, je suis allé au Show de la rentrée du Cégep de Sainte-Foy. Le 25 août, j'ai rencontré le BEC et le SSP, entre autres pour le Show de la rentrée et les enjeux de
280 cette année. Le 26 août, j'ai rencontré le BEC encore, mais pour le contrat annuel qu'on a avec eux. Et, enfin, j'ai rencontré Sonic Pro, une compagnie de logistique. On a besoin d'avoir des contacts avec plusieurs compagnies de logistique pour pouvoir aider les associations. Et j'ai eu aussi cinq autres rencontres en lien avec le Show de la rentrée.

285 Vice-présidence aux affaires institutionnelles
Seulement un petit ajout. Mercredi le 24 août, je suis allé au Show de la rentrée du Cégep de Sainte-Foy également.

Vice-présidence aux affaires internes
290 Le 16 août, j'ai déplacé des palettes d'agendas avec Denis Bussière, le directeur de la Direction de services aux étudiants parce que le BEC ne pouvait pas nous aider. Le 22 août, j'ai eu une rencontre avec l'AELIÉS pour présenter l'application mobile. Le 23 août, j'ai eu une rencontre avec l'AESS, Sciences sociales, pour échanger sur les dossiers de l'année. Le 24 août, j'ai eu une
295 rencontre avec Simon La Terreur, le Président d'assemblée de la CoMÉUL pour aussi présenter l'application mobile. Et le 24 août, il y a eu un Comité de commandites et subventions.

Présidence d'assemblée
Monsieur Vice-présidence aux affaires externes, avez-vous quelque chose à ajouter?

300 Vice-présidence aux affaires externes
Je ne suis pas allé au Show de la rentrée du Cégep de Sainte-Foy.

Présidence d'assemblée
305 Est-ce qu'il y a des questions supplémentaires?

Sciences sociales
Je vois que le 12 août, il y a eu un tournoi de pétanque. Qui a gagné?

Vice-président aux affaires socioculturelles
310 Donc, c'est l'équipe interne, soit Quentin Vice-président aux affaires internes, moi-même et Monsieur Miguel Levasseur, du SSP.

Présidence d'assemblée

315 Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Ça nous amène au point Comité exécutif.
Est-ce que vous avez à faire rapport?

6.2. Rapports – Comité exécutif

320 Vice-présidence aux affaires externes

Vous l'avez vu peut-être dans mon rapport, je l'ai évoqué tout à l'heure. Depuis maintenant trois ans, le mois de juillet est le mois que la CADEUL consacre à sa tournée des associations externes. On part après nos séances de planification, on part avec notre plan directeur fraîchement adopté et on va voir toutes les assos au Québec pour leur dire : « Regardez ce qu'on va faire cette année, sur quoi on peut travailler ensemble, quels sont les dossiers qu'on peut mener en commun. »
325 Donc, c'est plus d'une quinzaine d'associations et près de 3 000 km de route qui ont été faits avec plusieurs exécutants. Je les amène de force, ils aiment beaucoup ça. Si vous avez de plus amples questions, vous pouvez me les poser.

330 Présidence d'assemblée

Est-ce que vous avez des questions? Autre chose à ajouter dans Rapports – Comité exécutif?

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

335 C'est l'heure du point DD. À partir de cet automne, il va être possible pour les associations étudiantes de ramener leurs cannettes au dépanneur Chez Alphonse pour recevoir une consigne. Ce qu'on essaie d'avoir, c'est un prix de 0,07 \$ la cannette au lieu de 0,05 \$. Comment ça va fonctionner, c'est que ça va être avec des sacs de plastique sur lesquels il y a une ligne. Donc, si vous remplissez le sac de plastique jusqu'à la ligne, vous recevrez un certain montant de la part de la compagnie qui ramasse les cannettes. Également, à partir d'après le Show de la rentrée, ça va
340 être possible pour les associations d'emprunter des bacs de recyclage pliables, donc facilement transportables pour vos événements. Ils sont faits pour les sacs de cannettes. Vous allez pouvoir mettre les sacs, les remplir, les ramener et vous faire de l'argent. Ça va être disponible après le Show de la rentrée étant donné qu'on les a commandés pour le Show de la rentrée.

345 Présidence d'assemblée

Merci. Est-ce qu'il y a des questions?

Communication publique

Comment vous avez fait pour avoir 0,07 \$ à la place de 0,05 \$?

350

Vice-présidence aux finances et au développement

C'est via l'organisme parapublic RECYC-QUÉBEC. Quand on a cette certification-là, ça nous permet... En fait, la machine en question, c'est une sorte de trieuse finalement. Ça va par grosseur de cannettes, donc ça sauve de la manutention au centre de tri. Ça nous permet de donner un
355 montant plus élevé par cannette. La machine ne sera pas Chez Alphonse, elle va être située du côté de Saveurs Campus.

Sciences et technologie des aliments

360 Ça trie la taille des cannettes, mais pour les grosses cannettes, est-ce que c'est encore 0,10 \$, euh, 0,20 \$?

Vice-présidence aux finances et au développement

365 Ça serait à vérifier. Le processus et comment ça va vous permettre de récupérer de l'argent, ça reste à voir. On n'a pas encore vu la machine et on attend encore la confirmation d'inscription auprès de RECYC-QUÉBEC. Quand on va avoir toute l'info, on va pouvoir vous l'envoyer.

Présidence d'assemblée

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point Rapports – Comité exécutif?

370

Vice-présidence aux affaires externes

Donc, oui, la fin de semaine du 13 et 14 août, on était présents au 34^e congrès de la Commission-jeunesse du Parti libéral du Québec. C'est un peu pour vous expliquer pourquoi on va à ce genre d'événement et quels gains on peut en retirer. Premièrement, on a pu parler avec Madame Rita de Santis, la ministre responsable des réformes des institutions démocratiques, mais qui est aussi la ministre en charge du dossier sur la modification de la loi sur le lobbyisme, un projet que l'on porte depuis plusieurs mois déjà. On a participé à la consultation pour que le commissaire puisse mettre nos opinions dans son rapport. Littéralement, Madame de Santis nous a demandé : « Vous, qu'est-ce que vous aimeriez voir dans mon travail? ». Donc, ça a été un bon moment pour échanger sur notre point de vue sur le lobbyisme. De plus, on a demandé aux délégués libéraux qui allaient passer une position sur le revenu minimum garanti... Petite explication rapide, pour ceux qui ne savent pas c'est quoi le revenu minimum garanti. C'est une mesure qui abolit la quasi-totalité ou une majorité des programmes sociaux pour les remplacer par un revenu minimum fixe garanti pour tout le monde, universel. Lors de la fin de semaine, c'était fixé à près de 10 000 \$ par personne. Nous, on avait fait des calculs que, si ça détruisait le programme de l'AFE, l'aide financière aux études, les gens qui en bénéficiaient allaient être perdants. On a réussi à demander aux gens de la jeunesse libérale de ne pas abolir l'aide financière aux études advenant la mise en place d'un revenu minimum garanti, ce qui est somme toute bien, surtout que, quand on a parlé à Monsieur François Blais, il nous a dit qu'il mettait en place un comité de réflexion sur le revenu minimum garanti dès cet automne.

385
390

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Vice-présidence aux affaires externes? On me dit que les yeux ont tendance à se tourner vers le café. On va donc prendre une pause d'environ cinq minutes.

395

(Pause café)

Présidence d'assemblée

Excellent. Donc, sur cette pause café, ça nous amène au prochain point, qui est le point Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL. Je crois que Madame Fradette est ici pour faire rapport d'une instance.

400

405 **6.3. Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL**

Rapports de Madame Fradette sur les trois derniers CA de la CADEUL, soit celui du 26 juin, celui du 3 juillet et celui du 24 juillet.

410 Présidence d'assemblée

Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Madame Fradette? Est-ce qu'il y a d'autres rapports des comités ou groupes de travail de la CADEUL?

410

Vice-président aux affaires socioculturelles

Donc, rapport sur le Show de la rentrée qui va se faire assez rapidement. On se rappelle le Show de la rentrée est le 14 septembre, mettez ça à vos agendas. Ça commence dès 15h, avec *food trucks*, jeux à l'extérieur dans l'après-midi, chapiteaux et beaucoup de plaisir. En soirée, il y aura six scènes partout dans le pavillon. Je vous invite à suivre les pages Facebook, Twitter, etc., sur le site Internet aussi pour avoir tous les détails. Il reste encore quelques têtes d'affiche à dévoiler dans les prochains jours/semaine et demie. Les rencontres du comité organisateur vont bon train. On est rendu dans la gestion des détails, des centaines de détails. On travaille fort là-dessus avec

420

l'université pour que tout fonctionne comme sur des roulettes le soir du Show de la rentrée. C'est vrai. Moi aussi, j'ai une petite capsule DD. Cette année, l'événement est écoresponsable. Ça fait entre autres qu'il n'y aura pas de *red cups*, mais il va y avoir des verres lavables et réutilisables. Ces verres-là vont pouvoir être loués/prêtés aux associations étudiantes au prix du lavage, finalement. Nous, on va les laver dans les lave-vaisselles de Saveurs Campus. Donc, ça va pouvoir être prêté aux associations étudiantes sans problème au courant de l'année, après le Show de la rentrée, évidemment. Ceux qui vont vouloir avoir des verres pour leurs événements sans utiliser des verres jetables, vous n'avez qu'à me faire signe. Avez-vous des questions?

430

Présidence d'assemblée

Est-ce que vous avez des questions pour Monsieur Vice-président aux affaires socioculturelles? Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point Rapport – Groupes de travail et comités de la CADEUL? Si ce n'est pas le cas, je crois que Messieurs Poirier et Frenette-Nolin sont déjà arrivés. Donc, si ça va à tout le monde, on pourrait passer au point 7 – Organisation d'événements sur le campus dès maintenant. Ça va à tout le monde? Excellent.

435

Présidence

Rapidement, pour introduire le point. On a Monsieur Louis Frenette-Nolin, qui vient du vice-rectorat aux finances et Monsieur Nicolas Poirier, qui vient du vice-rectorat exécutif au développement. Dans le fond, on vous a dit qu'on les avait rencontrés concernant les différentes problématiques dans l'organisation d'événements sur le campus. Ils sont venus ici pour vous expliquer la position de l'université par rapport à ça et aussi pour répondre à vos questions.

440

Nicolas Poirier

Bonjour tout le monde. Comme Vanessa disait, je m'appelle Nicolas Poirier. Je suis adjoint au vice-recteur exécutif. Je m'occupe principalement de la location des ressources et de la gestion des stratégies à l'université, mais aussi, dans certains cas particuliers, de m'assurer que certains processus institutionnels qui créent des irritants en viennent à mieux fonctionner. Mon collègue Louis est agent de recherche au vice-rectorat à l'administration et aux finances. Il fait principalement de la gestion contractuelle et de la gestion réglementaire, notamment celle associée au règlement sur les activités avec consommation d'alcool. Comme Vanessa le disait, ce matin, suite à nos discussions, on trouvait ça pertinent de venir vous réitérer la vision de la direction de l'université par rapport à l'organisation d'événements sur le campus. Je vais vous faire un petit historique rapide pour vous exprimer la position de la direction et, après ça, on s'attend à avoir vos commentaires de façon très candide, pour que, s'il y a des irritants, on puisse les régler. Je vous mentionne à titre de contexte supplémentaire que Louis et moi avons déjà été vice-Présidence d'assemblées aux finances de la CADEUL et que j'ai eu l'occasion d'être directeur du Bureau des événements campus pendant deux ans, il y a quelques années. Donc, on est bien au fait de la dynamique qui entoure l'organisation d'événements sur le campus. Je remonte un peu dans le temps. La genèse des premières activités sur le campus remonte à 1967-1968, après le rapport Présidence qui avait pour objectif de revoir le système d'éducation au Québec. Dans le tome 5, Monsieur Présidence disait notamment que l'éducation postsecondaire ne sert pas juste à faire acquérir des connaissances dans une perspective d'avoir un emploi, mais que c'est aussi une façon de faire évoluer les étudiants pour devenir de meilleurs citoyens. L'université a très rapidement repris ces orientations-là et a créé différentes structures à la fin des années 60 et dans les années 70 qui ont vu naître les premières activités avec consommation d'alcool, les premiers bars facultaires. Avec la construction du Desjardins en 1995 s'est cimentée la création de l'ancêtre du Bureau des événements campus, mais aussi la première réglementation formelle qui touchait l'ensemble de l'université à l'égard des activités avec consommation d'alcool. Je ne sais pas si vous avez déjà eu l'occasion de lire ce règlement-là, mais il comporte notamment des sections inspirées par des anecdotes particulières, lire des motos qui se promènent dans le De Koninck. Disons que la dynamique des activités avec consommation d'alcool a évolué à cette époque-là dans une drôle de direction et c'est là que les gestionnaires de l'époque, des espaces notamment, ont dit : « Il faut mieux réglementer ces activités-là sur le campus. » Dans la dernière année et

475

demie, on est un peu dans une phase transitoire où, étant donné que le règlement n'avait pas évolué depuis une vingtaine d'années, ça paraissait pertinent de le mettre à jour, ce qui a été fait en collaboration notamment avec les étudiants. On nous a mentionné que vous aviez peut-être certains commentaires à l'égard de la nouvelle réglementation. Ça va nous faire plaisir de les entendre. Bien que votre perception ne soit peut-être pas celle-là, l'orientation de la direction de l'université actuellement à l'égard de l'organisation d'activités sur le campus est la suivante : l'université veut mettre en place toutes les mesures possibles et les conditions gagnantes pour augmenter de façon significative l'organisation d'activités sur le campus par les étudiants, pas seulement les activités avec consommation d'alcool, mais dans les dernières années, l'université a apporté des modifications importantes à certains segments du campus en termes d'aménagement paysager et de révision des espaces, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur de certains pavillons. L'objectif, c'est de trouver un moyen, parce qu'effectivement, dans les dernières années, il y a eu un certain exode des étudiants du campus, de revoir la façon dont les espaces sont utilisés, les processus internes et l'interface entre les associations étudiantes et nos services institutionnels pour s'assurer qu'on met en place les conditions gagnantes pour que vous soyez en mesure de vous réappropriier les espaces du campus, que ce soit en termes d'environnement informel d'apprentissage, par exemple, on aménage de plus en plus des corridors, des espaces de circulation pour favoriser des lieux d'études multiples, mais aussi du côté des activités avec consommation d'alcool. J'ai eu récemment une discussion avec le vice-recteur aux études et avec le vice-recteur exécutif et bien qu'entre quinze et vingt années séparent chacun d'entre nous, nos moments d'études, tout le monde se rend compte que les activités sociales au sens large, avec alcool ou pas, contribuent grandement à l'intégration des étudiants qui arrivent à l'université, mais aussi à cimenter un esprit de collaboration entre les cohortes et les différents programmes, ce qui permet à nos étudiants, dans l'optique de ce que je vous mentionnais tantôt à l'égard de la commission Présidence, d'échanger, de parfaire leurs connaissances et surtout de se créer une vision de ce qu'est, disons, la société à une petite échelle pendant leur parcours universitaire. Donc, ça termine ce que j'avais à dire. On est disponibles pour répondre à vos questions.

Présidence d'assemblée

505 Merci Monsieur Poirier. Est-ce qu'il y a des questions?

Sciences et génie

Il y a deux points que j'aimerais soulever, c'est plus concernant les activités avec consommation d'alcool et la refonte du règlement qui est en cours. J'ai reçu un courriel concernant l'interdiction des 2 pour 1, qui était un peu le seul bonus à venir aux événements, le seul incitatif pour que les gens arrivent plus tôt aux événements, pour qu'ils participent le plus possible et qu'ils soient là pour l'événement au complet. Ce serait à voir. De notre côté, en Sciences et génie, c'était assez important comme truc. Il y a aussi du côté des tarifs pour la sécurité, il y a le SSP qui charge un prix fixe pour les SOE, mais s'il en manque, ils tombent au SSP et, après ça, ça monte en prix. Je ne sais pas si ça peut être observé ou discuté avec eux.

Nicolas Poirier

Je vais commencer avec les 2 pour 1. L'historique des 2 pour 1, en fait, la prémisse de base du règlement, c'était de s'assurer de mettre en place, à l'égard de la tarification, des conditions qui permettent de s'assurer que l'université et les organisateurs d'événements font leur devoir de bon père de famille à l'égard de la consommation raisonnable d'alcool. Les 2 pour 1 ont été introduits avec l'arrivée de bars compétiteurs aux alentours du campus à la fin des années 90, je crois. Dans la révision du règlement, il est apparu au comité en charge que la nécessité d'avoir de ce type de promotion-là n'était plus dans l'air du temps. Évidemment, les gens de l'exécutif nous en ont parlé et on va retourner à l'interne pour voir comment on peut essayer de faire les ajustements nécessaires. Clairement, la position de l'université, c'est toujours de maintenir les conditions gagnantes pour assurer une consommation responsable d'alcool. Mais on est conscients que ce genre de façon de faire là est quelque chose qui peut aider les associations étudiantes à atteindre leur objectif d'amener des gens dans leurs événements et qui peut aussi rejoindre l'objectif de la

530 direction de l'université qui est de consolider des activités sur le campus. Donc, on va regarder ça
très rapidement. Concernant le Service d'ordre étudiant, effectivement, il y a plusieurs
problématiques qui viennent de différentes dimensions. On est à travailler activement sur
l'organisation et l'utilisation du Service d'ordre actuellement. On a amorcé des discussions avec
535 l'exécutif de la CADEUL sur comment on fait pour essayer de revoir le modèle de tarification. D'une
part, pour qu'on soit capable de l'autofinancer, mais aussi de diminuer le plus possible les coûts à
l'utilisation, particulièrement pour les plus petites activités. On espère avoir une solution quelque
part à la mi-septembre, j'imagine que votre problématique va se régler à ce moment-là. La
dynamique de l'utilisation d'agents du SSP dans l'accompagnement des partys est quelque chose
540 qui est devenu un peu inévitable parce qu'on manque d'agents du Service ordre. Je ne sais pas si
tout le monde est au fait un peu des changements qui ont eu lieu au cours des dernières années,
mais essentiellement, le Service d'ordre a été créé à la fin des années 90 parce que c'est toujours
mieux quand ce sont des étudiants qui s'assurent de l'intégrité de la zone d'une activité sociale
avec consommation d'alcool parce que, dans le fond, si tu as envie de niaiser la personne qui est
545 en face de toi, tu vas la revoir dans ton cours demain, donc il y a moins de chances que tu le
fasses. C'était la logique originale. Cependant, autour de 2010, le gouvernement a mis en place le
Bureau de la sécurité privée et a créé des obligations pour tous les gens qui exercent ce type de
travail là, comme avoir un permis, avoir une formation obligatoire. Depuis ce temps-là, on a
beaucoup de difficulté à recruter des agents du Service d'ordre parce que toutes ces charges-là
550 vont aux étudiants. On est en train de travailler très fort à essayer de trouver un modèle qui va
nous permettre de venir mitiger ces effets-là sur les étudiants qui veulent travailler sur le campus.
Parce que, bien évidemment, c'est aussi un principe qui est assez important pour la direction de
l'université, à savoir d'être en mesure de permettre à des étudiants de travailler sur le campus dans
le cadre de leurs études, mais on n'a pas la solution aujourd'hui. Mais, encore une fois, au cours du
555 mois de septembre et octobre, les débuts d'année, sont des périodes charnières pour plusieurs
types d'activités sur le campus, notamment les bars facultaires. Si les bars facultaires ne mobilisent
pas leur clientèle dans les premières semaines, l'habitude ne se crée pas et, une fois que c'est
parti, c'est très difficile de ramener les gens pour avoir un niveau de fréquentation viable en plein
milieu d'une session ou d'une année universitaire. Donc, on va s'assurer d'agir rapidement là-
560 dessus.

Sociologie

Je ne vais pas poser de question, mais juste faire un commentaire. C'est un peu dans le même
sens que mon collègue de Sciences et génie. Pour les événements *bar open*, si on veut, où l'alcool
565 est inclus avec le billet, comme quand on fait des vins et fromages, par exemple, on a des
étudiants et des étudiantes qui n'ont pas nécessairement les moyens de se payer une belle
soirée... Quand on a des billets, on essaie de faire des bas prix, mais ça devient compliqué
d'organiser des événements comme ça, on est limités sur les heures, on est limités sur les
quantités. En fait, c'est ça.

570

Nicolas Poirier

Juste pour être sûr que je comprends bien votre commentaire. Ce que vous êtes en train de dire,
c'est que, quand on veut faire un événement, par exemple un vins et fromages, avec un seul tarif
pour le vin et le fromage d'inclus, les contraintes que l'université impose à l'égard de ces
575 événements-là font que la complexité devient trop grande et que vous n'êtes pas en mesure de les
faire.

Sociologie

Exactement. Si je peux continuer, le vins et fromages qu'on a organisé l'année passée devait durer
580 un maximum de trois heures. On n'a pas le temps de faire grand-chose. Ce que les gens vont faire,
c'est de caler super rapidement, les gens vont être malades, donc c'est pire. C'est juste ennuyant
parce que c'est supposé être un événement rassembleur avec les profs, mais on doit faire ça
ailleurs et les profs ne viennent pas et plein d'autres gens ne viennent pas non plus.

585 Nicolas Poirier

Je vais me permettre de répondre à votre commentaire. C'est certain que ce type d'événement là, c'est les événements pour lesquels il est le plus difficile de faire respecter l'esprit de la réglementation. Dans le passé, il y a eu différentes façons de faire, il y a eu trois directeurs de l'équivalent du BEC au cours des vingt dernières années. C'est sûr que l'esprit, c'est toujours de s'assurer que, indépendamment des modalités de prix et de consommation, on va mettre en place les conditions gagnantes qui vont nous permettre de dire que la méthode qu'on va utiliser va nous permettre d'être capables d'encourager la consommation responsable d'alcool. Donc, c'est sûr que l'université est toujours un peu réticente à dire : « Il y a un prix d'entrée, c'est *bar open*. » Cependant, la culture des quinze dernières années fait que, étant donné que dans un vins et fromages le service se fait généralement aux tables, il y a une dynamique différente de « Je me lève, je suis debout, je vais au bar ». L'université l'a toujours toléré. Je comprends bien votre point, on va regarder dans le sillage du nouveau règlement comment on peut mettre en place des moyens qui nous permettent de nous assurer que ce ne sera pas un vrai *bar open* parce que, techniquement, ce n'est pas légal. Mais on comprend que ce type d'arrangement là peut faciliter l'organisation de certains événements et on va tenter d'agir là-dessus.

Relations industrielles

Oui, nous, ça serait plus un commentaire au niveau du Bureau des événements campus. Nous, l'année dernière, on a eu énormément de problèmes avec le BEC quand on voulait réserver des salles, quand on demandait des choses. Premièrement, la communication entre les employés eux-mêmes. L'année passée, ça m'est arrivé à deux reprises que, dans la même journée, j'avais eu trois fois un appel de trois personnes différentes me posant exactement la même question et ce n'était pas entré dans les dossiers, ils n'avaient pas écrit l'information nulle part. Ou encore, on appelait pour réserver une salle et quand on appelait pour reconfirmer, on nous disait que la salle n'avait pas été réservée, même si on avait eu une confirmation. Aussi, au niveau de l'équipement, on a eu beaucoup de misère à avoir de l'équipement pour nos événements. Ça a fait que notre association s'est achetée son propre équipement parce qu'on ne réussissait jamais à en avoir. On trouve ça plate parce que c'est vraiment un beau service qui est offert aux étudiants, mais c'est tellement difficile parfois de faire affaire avec qu'on a envie de s'organiser par nous-mêmes.

615 Nicolas Poirier

Je vais me permettre de répondre à celle-là aussi. En fait, c'est sûr que, comme dans n'importe quelle unité de service, que ce soit à l'université ou ailleurs, il est possible que vous ayez vécu une situation exceptionnelle qui fait que ça n'a pas été. Cependant, il y a quand même pas mal de commentaires qui nous ont été transmis par l'exécutif à savoir qu'il y a vraiment une complexité d'interaction avec le Bureau des événements campus qui fait que ça devient un peu rébarbatif pour les associations. Pour vous donner juste un peu de contexte, pas que je veuille justifier la façon dont ça se passe actuellement, mais le BEC est en transformation pour gérer d'autres types de réservations de locaux pour décharger les facultés pour que les facultés puissent encore plus « focaliser » sur leur mission académique et ça a engendré des mouvements dans l'organisation du travail qui ont pu affecter le processus. J'ai eu l'occasion de discuter avec le directeur du BEC la semaine dernière et on a convenu qu'on allait dédier une personne à temps plein pour agir à titre de première ligne dans l'organisation des activités, d'une part avec consommation d'alcool, mais aussi pour soutenir les associations étudiantes dans l'organisation plus générale de leurs activités. Évidemment, ça ne prend pas une personne à temps plein, la personne va aussi faire autre chose, mais dans le sillage de ce que je vous disais au départ, que la priorité de la direction de l'université, c'est de mettre en place les conditions gagnantes pour revaloriser les espaces du campus pour permettre, notamment aux associations, de revenir sur le campus faire des activités, la première mesure qu'on va mettre en place, ça va être ça. La nouvelle personne devrait arriver d'ici une dizaine de jours. Lorsqu'elle sera en place, on s'assurera de communiquer avec l'exécutif pour qu'il puisse faire le lien avec vous et que, ensemble, on soit en mesure d'éliminer les irritants pour vous faciliter la tâche et de s'assurer que, comme vous êtes étudiants à temps plein, évidemment, vous

n'avez pas juste ça à faire, avoir des interactions de nature complexe avec l'université pour faire vivre la vie étudiante dans vos départements ou dans vos facultés.

640

Sciences et génie

Il y a aussi le prix, je pense que c'est 25 \$, sur chaque permis d'alcool qui est demandé au BEC, en plus de ce qu'il faut payer pour la salle C'était juste un commentaire là-dessus. J'imagine que c'est pour l'autofinancement du BEC, dans cette optique-là.

645

Nicolas Poirier

Dans le fond, c'est un petit peu plus complexe que ça. À l'université, on a une grille tarifaire pour l'ensemble des salles sur le campus. Une des catégories dans la grille est Activités socioculturelles. Ça a été créé au début des années 2000. L'objectif, c'était, par exemple, quand l'AESGUL fait une activité avec consommation d'alcool dans la cafétéria du Vachon, je ne connais pas le prix indexé, mais en 2011, c'était 89 \$, donc toutes les fois que l'AESGUL faisait une activité, elle se faisait charger 89 \$. Avec le temps, étant donné qu'il y a des espaces qui sont décentralisés gérés en facultés et d'autres qui sont, disons, plus centralisés gérés par le BEC, il s'est créé une iniquité dans les modes de tarification et la réflexion qui a été faite un peu plus tôt cet été, c'était de dire qu'au lieu d'avoir des prix qui varient entre environ 50 \$ et 125 \$ pour ces espaces-là, on va ramener ça à un tarif unique de 25 \$ pour diminuer les coûts de l'ensemble des associations étudiantes, mais aussi pour tarifier l'ensemble des gens qui utilisent ces espaces-là et non pas juste les associations étudiantes. Actuellement, la mise en œuvre de cette nouvelle politique-là est suspendue jusqu'au 1^{er} octobre. Dans le sillage de revoir le mode de tarification, notamment du Service d'ordre étudiant, parce que je ne sais pas si je l'avais mentionné tantôt, mais ce sont aussi des discussions qu'on a autant avec des intervenants à l'interne qu'avec la CADEUL, on les a informés de nos réflexions à savoir comment on fait pour diminuer les actes administratifs de notre côté, c'est-à-dire facturer chacune des activités, là, c'est quand même beaucoup de temps. Comment on fait pour diminuer les coûts pour les associations étudiantes tout en autofinçant ces activités-là. On pense qu'en mutualisant certaines dépenses et en allant chercher des contributions plus globales on va être en mesure de le faire. Cette portion-là de financement, qui était liée à l'utilisation de certaines salles dans le cadre d'activités socioculturelles, on va essayer de l'amener dans cette logique-là de mutualisation des coûts pour éviter de créer autres actes administratifs supplémentaires, mais aussi pour minimiser les coûts pour les plus petites activités. Mon exemple préféré que j'utilise depuis 7-8 ans, c'est l'asso de théâtre qui fait un souper spaghetti dans une salle de cours. C'est un peu rébarbatif que ça coûte 100 \$ de Service d'ordre. Donc, on a toujours eu une dynamique un peu plus d'utilisateur-payeur en termes de Service d'ordre, notamment à cause de la nature de l'autofinancement nécessaire. Cependant, depuis que ça a été mis en place au début des années 2000, je dirais qu'entre 2000 et 2005, l'ampleur des activités sociales sur le campus était six ou sept fois plus grande qu'elle l'est aujourd'hui. Donc, la dynamique du coût du Service d'ordre n'était pas un enjeu, elle était presque marginale par rapport au coût des activités alors que là, il y a eu une période avec l'arrivée des bars, au milieu des années 2000, et la fermeture du Grand salon à cause de la fumée, etc. qui a fait qu'il est venu moins de monde sur le campus, mais les coûts, eux, sont devenus plus importants par rapport aux ventes des activités sociales. Ça aussi, quand je dis qu'il y a un intérêt de la part de l'université de ramener des étudiants sur le campus, ça ne passe pas juste par dire qu'on va faire des bars facultaires, ça passe aussi par les petites assos qui n'ont pas beaucoup de moyens, pratiquement pas d'étudiants, donc pas beaucoup de cotisations, qui veulent faire des activités. Donc, dans cette perspective-là, on va travailler à essayer de minimiser les impacts sur tout le monde et je dis bien minimiser les impacts et pas les coûts, parce qu'il faut autofinancer leur formation, mais on va trouver des façons qui ne sont pas désavantageuses pour les plus petites assos ou les plus petites activités.

685

Louis Frenette-Nolin

En complément, le nouveau règlement prévoit justement d'avoir plus de flexibilité, contrairement à l'ancien règlement où il y avait un ratio fixe de gens. Maintenant, on peut y aller de façon plus

690

logique et regarder ça au cas par cas. Avec l'exemple du souper spaghetti, la question pourrait même se poser à savoir s'il y a vraiment besoin d'avoir de la sécurité. Le nouveau règlement permet ça.

695

Nicolas Poirier

Dans le même sillage que ce que Louis vient de dire, une autre des choses qu'on veut essayer de faire, c'est de voir comment, dans la mécanique dont je parlais tantôt pour simplifier la dynamique des permis et de la formation pour devenir agent, comment on peut créer un esprit de collaboration avec les principaux organisateurs d'activités sociales sur le campus pour justement faciliter cette dynamique-là, pour trouver des façons que ça ne coûte pratiquement rien et que ce soit super simple pour les plus petites activités et les plus petites assos de respecter la réglementation institutionnelle et s'assurer qu'autant l'organisateur que l'université fassent leur *due diligence*, mais aussi que ça permette de faciliter le travail des organisateurs.

700
705

Relations industrielles

C'est juste pour ajouter un autre point à ce qu'on a dit tantôt. Pour la création d'événements, les formulaires à remplir demandent beaucoup d'information. Ils nous rappellent tout le temps parce qu'il en manque, mais avec la tonne de formulaires qu'on a à remplir, ça complexifie la tâche. Je ne sais pas si ça serait possible de les simplifier. Puis aussi, peut-être faire un petit suivi pour les factures parce qu'on a eu beaucoup de problèmes pour les comités qui ont organisé des événements. Il y a eu un manque de suivi, les factures n'ont pas été envoyées aux bonnes personnes. On s'est ramassé avec une facture de 1 000 \$ payée en retard. Donc, maintenant, on doit payer avant de réserver une salle quand l'erreur n'était pas la nôtre, mais bien celle de la facturation. Je trouve ça un peu dommage.

710
715

Nicolas Poirier

De deux choses l'une, la première, c'est que la notion des formulaires à remplir, je vais vous expliquer ce qui va arriver dans le futur, mais ça, ça a été engendré par le fait qu'il y a cinq ans, quand j'étais directeur du BEC, tout se faisait à la mitaine. Les calendriers de réservation étaient à la main, au plomb, dans des paquets de feuilles qui mesuraient 3-4 pieds de long. Et, dans une perspective d'augmenter l'efficacité, parce que la situation financière du BEC est pratiquement purement autofinancée, il n'y a pas d'argent, ou pratiquement pas, du fonctionnement de l'université qui est mis à l'intérieur des opérations, il y a eu une façon un peu mur-à-mur d'implanter des formulaires et de l'informatisation, mais on se rend compte que ces formulaires-là ne sont pas nécessairement adaptés à la nature des activités. Dans ce cas-là, mon exemple préféré, c'est quelqu'un qui fait un party dans le hall du Vandry, peu importe comment le formulaire est bien fait, c'est impossible d'avoir toute l'information sur le formulaire parce que la nature de la zone de party, comment ça va marcher? C'est juste trop complexe et trop, disons, fluide comme quantité d'informations. L'arrivée de la personne qui va être dédiée à vous supporter dans l'organisation d'activités sociales avec ou sans consommation d'alcool va revoir ces façons de faire là puis le BEC va s'assurer que la cueillette d'informations ne se fasse pas nécessairement de façon passive, c'est-à-dire en remplissant le formulaire, mais plutôt dans une interaction qui permet de vous supporter pour « designer » votre événement. Je ne dis pas que c'est le cas des gens ici dans la salle, mais souvent, l'organisateur moyen d'événement sur le campus n'a jamais fait ça, il ne connaît pas la réglementation, l'atrium du De Koninck, il ne sait pas c'est quoi. Donc, un organisateur imagine son événement avec ce dont il a besoin et comment il pense le faire, mais on se rend compte que, dans les dernières années, la notion d'accompagner les organisateurs dans le design de leur événement, c'est-à-dire leur faire prendre conscience des limitations, que s'ils faisaient les choses un peu différemment, ça pourrait faciliter les choses... Je repense à la question de tantôt sur le vins et fromages, ça se peut qu'à travers le temps, à travers le roulement de personnel, certaines façons de faire ou certaines facilités d'accompagnement se soient un peu perdues avec le temps. L'arrivée de la nouvelle personne va permettre de ramener ces méthodes-là et de faire un suivi plus serré et un accompagnement qui est peut-être plus proche de vos

720

725

730

735

740

745 besoins, étant donné que la personne va faire ça exclusivement. Malheureusement, j'ai perdu la deuxième partie de votre commentaire.

Relations industrielles

C'était au sujet de la facturation, du suivi...

750

Nicolas Poirier

À l'image de tout autre irritant que vous pouvez avoir, quand vous avez des cas particuliers, je vous invite à communiquer avec un exécutant de la CADEUL. C'est sûr que des irritants comme la facture de 1000 \$ et l'impossibilité d'avoir un nouveau permis, cette pratique administrative là ne changera pas. C'est sûr. Il faut que l'université se garde une méthode. Sauf que le directeur m'a dit cette semaine : « Ça se peut qu'on ait fait des erreurs. » Le BEC, c'est l'unité administrative qui fait le plus de factures à la grandeur du campus, c'est des milliers de factures par année. Il est possible qu'à certains moments il y ait eu des bogues. Le directeur m'a dit qu'on allait les adresser cas par cas. Si on a eu un bogue avec une association en particulier, on va suspendre l'application de notre pratique dans ce cas-là, on va gérer le permis et on va s'entendre avec eux autres pour voir comment on arrange ça dans le futur. Il y a une ouverture de la part du BEC à traiter ces cas particuliers. Quand c'est des cas un peu plus gros, comme des factures de 1000 \$, je vous invite peut-être à solliciter l'aide de la CADEUL parce que c'est certain que l'agente de secrétariat à l'accueil n'aura peut-être pas toute la perspective sur l'erreur de facturation. Il n'y a pas de problème à traiter ces cas-là au cas particulier. D'autre part, je ne vous l'ai pas mentionné, mais un de nos objectifs dans le fait de mettre une personne qui va accompagner, dans une partie de son travail, les associations et les organisateurs d'événements, c'est aussi de l'amener dans une dynamique d'horaire atypique. Une chose qui s'est perdue dans les dernières années, c'est que, disons il y a 5-6 ans, quand j'étais directeur du BEC, il y avait toujours une personne à la sécurité en charge et souvent quelqu'un du BEC qui aillaient une demi-heure avant le début de l'activité, de pratiquement tous les partys sur le campus, qui rappelaient les règles avec les organisateurs, qui déterminaient où sont les flous et comment on les gère, qui répondaient aux questions des organisateurs, aux questions que la sécurité pouvait avoir, qui « briefaient » les services d'ordre. C'est une mécanique qui existait, qui a existé pendant quelques années, là, il y a eu des changements du côté de la sécurité, il y a eu des changements du côté du BEC et on comprend que cette pratique-là s'est un peu perdue. Les gens de la CADEUL me disaient que ça crée des effets un petit peu, disons, non souhaitable dans le sens où la communication entre les services d'ordre et les organisateurs n'est pas toujours nécessairement au diapason. La notion d'application de l'autorisation, souvent le Service d'ordre n'a peut-être pas toute la perspective pour appliquer l'autorisation et l'interlocuteur le meilleur pour mettre ça au clair, ce n'est pas nécessairement l'organisateur de l'événement non plus. Avec l'arrivée de cette nouvelle personne-là, ce qu'on va faire c'est de s'assurer que notamment le mercredi et le jeudi, la personne va être là pendant la durée des activités sociales avec consommation d'alcool, donc on va recréer un lien direct qui va permettre d'accompagner les organisateurs, pas juste dans l'organisation de l'événement, mais aussi pour partir l'événement comme il le faut. Dans la plupart des événements, je vais parler de mon passé à moi, dans la plupart des événements où il y a eu des malentendus avec des organisateurs, des problématiques d'interprétation, des actions plus ou moins concertées entre le Service d'ordre et les organisateurs, c'est que les règles et la façon de faire n'étaient pas claires au départ. Donc, on veut venir revoir ça principalement pour vous faciliter la tâche parce qu'on est conscients qu'un organisateur d'événement, ça n'a pas juste ça à faire dans sa soirée, s'occuper, admettons, de l'interface avec le Service d'ordre. Dans des cas particuliers, c'est important que vous soyez là et on compte sur vous, mais dans d'autres, il faut que les employés de l'université soient, disons, bien guidés et orientés dans l'interface qu'on veut.

Systèmes d'information organisationnels

795 J'ai une question par rapport à la responsabilité des organisateurs concernant les bris à l'extérieur de la zone de party. Est-ce que vous avez de l'information à ce sujet?

Nicolas Poirier

800 Je ne suis pas sûr de bien comprendre votre question.

Systemes d'information organisationnels

Admettons qu'il y a un bris à l'extérieur de la zone de party, mais créé par un participant. Quelle est la responsabilité de l'organisateur?

805

Nicolas Poirier

Je ne suis pas un spécialiste de nos procédures en matière d'assurance dommages, mais la prémisse de base, c'est que, à l'université, quand quelqu'un brise des biens de l'université, peu importe où, peu importe dans quel contexte, peu importe dans quelle situation, on essaie de trouver c'est qui et on essaie de s'organiser pour que la réparation ait lieu. Là où une certaine responsabilité, et là je ne parle pas en termes légaux, mais plus en termes de principes, peut s'appliquer aux organisateurs, c'est dans la conduite de l'événement, c'est-à-dire si des pratiques à l'intérieur de la zone de party encourageaient la consommation non responsable d'alcool, encourageaient des comportements, disons, non souhaités. On en voit moins maintenant, mais disons que dans le passé, quand j'étais au bac, on en a vu beaucoup, et je ne parle pas juste des motos dans le De Koninck. Là, c'est sûr que les organisateurs de party sont responsables de, disons, mettre en place les conditions gagnantes pour que tout se passe bien. Évidemment, un individu *loose cannon*, ça peut arriver partout et on ne peut pas prétendre que l'organisateur est directement responsable d'un cas comme ça. Mais c'est sûr qu'on va s'assurer que les organisateurs ont fait leur devoir de bon père de famille et là, à partir du moment où on constate un bris ou une infraction à l'égard de nos infrastructures matérielles, c'est nos procédures habituelles avec le Service de sécurité et de prévention qui vont s'enclencher. Ça se peut qu'il y ait une enquête, ça se peut... C'est le même principe que si quelqu'un arrive ici, vole une chaise et qu'on le voit sur la caméra. Je ne sais pas si ça répond à votre question.

825

Systemes d'information organisationnels

Quand même.

Nicolas Poirier

830 Et si j'essaie de répondre complètement à votre question, il faudrait que j'ajoute quoi?

Systemes d'information organisationnels

Mais c'était un cas hypothétique, donc je ne peux pas vraiment plus développer...

835

Nicolas Poirier

Essentiellement, l'important, je l'ai dit quelques fois, c'est de s'assurer que tout le monde fait son travail de bon père de famille, c'est-à-dire que, on l'a vu dans le passé, dans certaines associations, et sûrement que les gens de ces associations-là ont entendu parler de ces anecdotes-là, c'est arrivé que certains individus, certains groupes d'individus encouragent des comportements qui pouvaient dégénérer. Donc, là, c'est sûr qu'un des leviers de l'université dans ces cas-là, c'est le travail du directeur du BEC parce que c'est lui qui a le droit de vie ou de mort d'une activité, entre guillemets, c'est lui qui autorise un permis d'alcool ou pas. C'est son devoir de s'assurer avec les organisations responsables que tout a été mis en œuvre, que la prévention a été faite, que les règlements ont été bien expliqués. Malheureusement, si ça se produit à répétition, le seul levier... En fait, l'université a comme deux leviers, soit « désaccréditer » l'association, ce qui est très peu probable, ou suspendre l'autorisation de recevoir des permis d'alcool pendant un certain temps. C'est sûr que l'université ne se promène pas avec le gros bâton en disant : « On va vous enlever votre permission. » Mais en même temps, ça, c'est le moyen un peu extrême. Le moyen qu'on utilise habituellement, c'est toujours prévention, *due diligence*, devoir de bon père de famille, pour s'assurer qu'on met les conditions gagnantes ensemble en place. Je vous rappellerai, vous ne le savez peut-être pas, dans les vingt dernières années sur le campus de l'Université Laval, à part une scène de meurtre, une fois, qui a fait que j'ai dû me lever à 2 h du matin, on n'a

850

855 eu aucun incident majeur et aucun incident, disons... On n'a eu plus aucune problématique majeure à l'égard des activités avec consommation d'alcool, comme on a pu voir à l'U de M, comme on a pu voir à McGill à une certaine époque. On a l'impression que la façon dont l'université interagit avec vous et que les règles qu'on met en place ensemble, même si ultimement elles sont dans les règlements institutionnels, je pense au prix minimum, je pense au Service d'ordre, je pense aux limitations sur la durée, bien que tantôt l'association de sciences sociales nous disait que certaines contraintes dans certaines activités particulières mettent des embûches, 860 on va essayer d'évaluer les cas particuliers avec vous, mais l'ensemble de cette réglementation-là, même si elle apparaît un peu rébarbative, elle nous permet d'avoir une excellente réputation avec la régie et, disons, des facilités quand on a des petites urgences ou des problématiques. En même temps, ça nous permet collectivement d'être capables de dire que la vie étudiante sur le campus de l'Université Laval, c'est sain, ça contribue au parcours de la vie universitaire de nos étudiants et ça 865 contribue à en faire de meilleurs citoyens.

Génie physique

Nous, l'année passée, en sciences et génie, il y a un festival, je ne sais pas si vous savez...

870 Nicolas Poirier

On ne voulait pas vous raconter notre vie au complet, mais Louis a étudié en génie civil et moi, en génie mécanique.

Génie physique

875 Il y a eu un incident comme ça avec une douche. À l'extérieur de la zone de party, quelqu'un a parti une douche dans un autre pavillon. Depuis, la faculté nous empêche de faire des partys au Vachon. Je comprends que l'université veut promouvoir les activités sur le campus, mais la faculté n'a pas l'air d'être d'accord avec vous. Est-ce qu'il y a des moyens pour faire en sorte que tout le monde s'entende?

880

Nicolas Poirier

Je n'irais pas jusqu'à dire que la faculté pas d'accord avec la position institutionnelle, mais ça se peut que, dans des cas particuliers, ça ne fonctionne pas. À l'image de la structure de la CADEUL, l'université est relativement décentralisée avec une autonomie facultaire. Mais, en même temps, il faut être conscient que... Je vais vous donner un exemple. Il arrive, quelques fois par année, qu'une asso dise : « On veut faire un beach party. » Tout dépendant c'est dans quelle faculté, il y a des gestionnaires qui sont plus ou moins habitués d'interagir avec les étudiants sur des activités de cette nature-là ou des activités avec consommation d'alcool, soit parce que c'est une plus petite faculté, soit parce que c'est un nouveau gestionnaire qui arrive dans une faculté. Et c'est facile 890 pour un gestionnaire administratif, dont la carrière est principalement de gérer des ressources humaines, de gérer de l'argent et de s'assurer qu'on met en place les conditions gagnantes pour soutenir nos professeurs, pour donner des meilleurs cours et pour faire les meilleures recherches possibles, c'est possible que ces gens-là trouvent ça louche, du monde qui se promène en costume de bain ou en bikini sur le campus. Donc, des fois, ça donne des escalades où les gens vont dire : « On ne peut pas faire ça, ça n'a pas de bon sens, c'est indécent. » Alors que, d'un point de vue institutionnel, on sait qu'il y en a, des activités comme ça sur le campus. Quand ces cas-là arrivent, c'est possible que ça arrive et ce n'est pas nécessairement une position, ça dépend des cas, ce n'est pas nécessairement une position ferme de la faculté. Ça peut être pour toutes sortes de raisons que la faculté dise : « *Time out!* ». Il est possible que la faculté ne s'entende pas avec vous sur l'ensemble des ramifications. Quand ça arrive, je vous invite à aller voir vos intervenants facultaires et d'en discuter avec eux. Si vous trouvez que ça ne fonctionne pas, votre meilleure façon de savoir si c'est habituel ce que votre faculté vous dit, c'est d'aller voir la CADEUL et d'en discuter avec eux. Déjà, ils ont une perspective assez large de ce qui se passe sur le campus. Si ça ne fait pas, ils vont aller au BEC et la discussion va se créer entre les organisateurs, le BEC, 900 souvent les intervenants de la CADEUL et les organisateurs d'événements pour voir si on est capables de trouver une voie de passage. Un bon exemple qu'on a eu dans les dernières années, 905

c'est quand on a fait les grosses rénovations au Vachon. L'AESGUL a levé la main et a dit : « L'ancienne cafétéria du Pouliot, où il y a l'ADVE actuellement, c'est trop petit pour faire le Festival. On va faire le party dans les deux cafétérias, on veut garder le même volume de monde. »

910 La direction de la faculté a dit : « Non, on ne fera pas deux zones de party distinctes. C'est relativement compliqué. » La faculté n'était pas nécessairement fermée, mais ne voyait pas non plus la pertinence. Il y a eu escalade avec la CADEUL, avec le BEC. Finalement, quelqu'un a dit : « On va mettre le tunnel dans la zone de party. Ce n'est pas grave. On va juste faire une plus grande zone de party. »

915 Donc, si quelqu'un était arrivé en disant : « On va mettre un tunnel dans une zone de party », clairement, tout le monde aurait dit non et ça n'aurait pas marché. Mais il y a toujours une volonté de la part de l'université, même si, a priori, il y a une fermeture qui, comme je disais tantôt, est souvent basée sur le fait que les intervenants administratifs décentralisés ne gèrent pas des partys à tous les jours. Le fait d'interagir, quand vous avez des frictions peut-être un petit peu plus grandes ou des réticences de la part de votre faculté, avec le BEC et avec la

920 CADEUL, ça ne va pas nécessairement faire que quelqu'un va dire à la faculté : « Non, c'est ça qu'il faut que tu fasses », mais ça va créer un dialogue qui va venir mettre un petit peu plus en perspective les problématiques que vit la faculté puis les problématiques que vous vivez. Je reprends encore une fois le cas de la douche. Le cas du Pouliot, je ne le connais pas, mais dans le cas du Vandry, ce qui est arrivé, c'est que quelqu'un a parti une douche oculaire, ça a coulé pendant des heures et ça s'est promené sur deux étages. Il a fallu éventrer des murs. Là, c'est la faculté qui est prise avec le *bill*. C'est sûr que, dans ces cas-là, les facultés deviennent très réticentes à protéger leurs infrastructures parce qu'elles se disent : « Notre mission première, c'est l'enseignement et la recherche. Il faut protéger l'intégrité de nos pavillons. »

925 En même temps, c'est le devoir de l'université, des facultés, des organisateurs et très souvent de la CADEUL d'intervenir et de se demander comment faire pour s'assurer que ce genre d'incident malheureux ne se reproduise pas. Je répète exactement ce que je dis depuis tantôt, n'hésitez pas à poser des questions. Quand vous voyez qu'il y a un irritant, n'hésitez pas à lever le *flag* et à aller voir la CADEUL, allez discuter à nouveau avec votre faculté pour vous assurer de bien comprendre c'est quoi l'irritant. Je pense qu'à force de s'inscrire dans une dynamique de concertation, on va être en mesure de trouver des solutions qui vont répondre à vos besoins, qui vont répondre à la préoccupation de la direction de l'université de valoriser la vie universitaire sur le campus et de s'assurer que tout le monde est capable de faire son travail au quotidien.

Communication publique

940 Tantôt, ma collègue de Systèmes d'information organisationnels a évoqué un cas hypothétique où quelqu'un brisait quelque chose à l'extérieur de la zone de party. C'est drôle parce que ça nous est arrivé. On avait organisé un party saucisses. On avait même amené plus de sécurité que d'habitude pour démontrer qu'on avait un souci de sécurité, mais on a eu des bris pareil. La direction de notre programme est un peu sur notre dos depuis cinq ans. Elle a mis la faute sur

945 l'association et nous a bloqué la réservation de notre salle, une très belle salle qu'on vient tout juste de payer. Je n'entrerai pas dans tous les détails de toutes les démarches, mais est-ce que vous connaissez un moyen de faire débloquer tout ça.

Nicolas Poirier

950 Pourrais-tu me rappeler le nom de ton asso?

Communication publique

Comm.

Nicolas Poirier

955 C'est sûr que, malheureusement, il y a des associations sur le campus qui vivent avec le passif de leurs prédécesseurs parce que, comme je disais tantôt, oui, parfois, il y a des changements de gestionnaires, autant dans les directions exécutives que dans les coordonnateurs d'administration qui interagissent généralement avec les assos. Mais, des fois, les gens ne changent pas et les

960 directeurs exécutifs se rappellent des années précédentes. Je ne dis pas que vous avez un passif

en comm, mais oui, il y a des façons de faire. Je pense que l'important, c'est d'évoquer le problème de façon plus large, c'est-à-dire que quand vous voyez qu'il y a un blocage avec votre direction départementale, avec votre association facultaire, je ne suis pas en train de dire d'essayer de leur passer par dessus la tête, mais parlez-en notamment avec la CADEUL. Elle va en parler au BEC.

965 Comme je le disais tantôt, si on se met dans mon quotidien ou dans le quotidien de Louis, dans la machine administrative de l'université, les activités sociales, les activités sociales avec consommation d'alcool, ce sont des événements que... il n'y a pas beaucoup de monde qui voit ça à tous les jours. Ce n'est pas comme de l'embauche de professeurs, ce n'est pas comme nos actes administratifs habituels. Donc, nos spécialistes de ces activités-là sont souvent au BEC et

970 certaines facultés où il y a plus d'événements, les gens comprennent plus la dynamique parce qu'ils en voient plus, c'est donc plus facile de mettre de la perspective sur des problématiques. Mais dans d'autres cas où nos membres du personnel administratif ne font pas nécessairement ça tous les jours, c'est sûr que des fois il peut y avoir des irritants ou des moments où un doyen va dire : « Là, c'est assez! ». Mais, nous autres, tout ce qu'on veut s'assurer, c'est que le doyen, c'est

975 dans son droit de faire ça, mais qu'il a toute la perspective nécessaire par rapport à ce qui se fait ailleurs sur le campus et par rapport à ce qui arrive généralement. Dans le fond, ce qu'on veut éviter, c'est qu'une problématique X à un endroit, qui a une gravité relative d'Y, n'est pas surinterprétée en termes de retombées négatives par un doyen ou par un directeur de département. Ce qu'on valorise, c'est la concertation, c'est de s'assurer que vos problématiques

980 vous les manifestez parfois au BEC, parfois à la CADEUL, parfois peut-être à Denis Bussières à la direction du Service aux étudiants ou au Bureau de la vie étudiante. Assurez-vous, quand vous avez des irritants comme ça, que les exécutants de la CADEUL en soient parfaitement conscientisés parce que les exécutants de la CADEUL ont l'occasion de rencontrer diverses instances de l'université et divers intervenants, dont Louis, dont le directeur du BEC, dont le

985 directeur du BVE. C'est quand ils sont au fait de ces problématiques-là qu'on est capable de les adresser à mesure ou de changer un peu nos mécanismes d'interprétation. Pour les assos qui vivent actuellement des périodes où il y a un blocage majeur, dites-le à un exécutant de la CADEUL et on verra si on est capable de faire des interventions pour voir si c'est historique, c'est quoi la logique ou l'interprétation derrière l'intervention du département ou même de la direction du

990 Service aux étudiants parce que rares sont les intervenants facultaires qui interviennent sans parler à tout le monde. Donc, il arrive qu'il soit nécessaire de repartir le compteur à zéro. Il n'y a pas de fermeture à en discuter pour essayer de voir ce qu'on peut faire. La chose qui est importante, par exemple, de votre point de vue, c'est de ne pas juste ruminer ça de votre bord, c'est d'en parler le plus possible pour qu'on puisse, même si l'interdiction se maintient, s'assurer que vous comprenez

995 parfaitement les modalités et le pourquoi. Je ne sais pas si je répons bien à votre question.

Communication publique

C'est juste que j'ai un suivi à faire. Je sors de mon asso bientôt et il faut que j'envoie le dossier au prochain v-p socio. De toute façon, j'en ai déjà parlé à Aubert, il est déjà un peu au courant de la situation. Des fois que j'aurais appris quelque chose de nouveau là-dessus...

1000

Nicolas Poirier

En fait, si vous jugez que dans votre cas particulier, vu que vous êtes dans un processus de transition, il serait impératif de créer une rencontre avec différents intervenants, disons la faculté, la CADEUL, le BEC, pour en discuter, une transition entre deux exécutants, ça m'apparaît un événement qui pourrait être très, très, très facilitateur dans ce type de rencontre là, on va s'assurer de la faire à court terme. Au moins, votre transition, vous ne serez pas obligés de la faire tous seuls. Ça va créer une dynamique de discussion avec les intervenants facultaires et peut-être que ça va juste permettre de régler le problème.

1005

1010

Sociologie

Peut-être que vous n'avez pas de pouvoir là-dessus, mais parfois les personnes qui surveillent ne sont pas très gentilles. Parfois, elles sont drôles et ne se prennent pas trop au sérieux, mais parfois

1015 on se sentait quasiment comme des criminels. Je ne sais pas si on leur rappelle souvent qu'on n'est pas forcément méchants et méchantes.

Nicolas Poirier

1020 Comme je disais tantôt, il est possible qu'avec le temps, autant avec les changements au Service de sécurité qu'avec le fait qu'il n'y a plus le petit *briefing* qu'il y avait avant entre le BEC, le SSP, le Service d'ordre et l'organisateur d'événement, c'est que ça a engendré peut-être un flou supplémentaire au niveau du Service d'ordre, sur comment le Service d'ordre et les organisateurs doivent interagir. Donc, l'arrivée de la nouvelle personne dont je parlais tout à l'heure, qui va faciliter l'interaction entre l'université et vous, les organisateurs de partys, on va s'arranger pour s'assurer que ces irritants-là vont être minimisés parce que, dans les faits, comme je le disais au
1025 départ, pourquoi c'est des services d'ordre, parce que la surveillance d'étudiants par des étudiants, c'est souvent beaucoup plus facile et c'est ce que l'historique des vingt dernières années nous a montré. À ce compte-là, on est un peu dans une période transitoire, dont l'université prend conscience et qui est un petit peu malheureuse, mais les processus administratifs liés à l'implantation des permis de sécurité nous ont un peu amenés là. On va agir en conséquence
1030 justement pour s'assurer qu'organiser des événements sur le campus, qu'ils soient avec consommation d'alcool ou non, ça se fait beaucoup plus facilement, simplement, et que, dans le fond, autant l'université que les organisateurs ont le même objectif : s'assurer qu'il y a une vie étudiante active sur le campus et qu'elle contribue au parcours et à la vie universitaire des étudiants.

1035

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires?

Nicolas Poirier

1040 Est-ce que j'ai le droit à un *wrap up*?

Présidence d'assemblée

Absolument.

1045 Nicolas Poirier

En fait, je vais finir en vous disant, en répétant pour la quatorzième fois ce que je dis depuis le début. L'objectif de l'université, c'est de mettre en place les conditions gagnantes pour que vous puissiez organiser le plus d'événements possible sur le campus. Comme je disais, autant avec consommation d'alcool que sans consommation d'alcool, de façon à ce que les étudiants soient en mesure de se réapproprier leurs espaces informels d'apprentissage et qu'ensemble on puisse
1050 améliorer le parcours académique des étudiants. Chose certaine, une des choses sur lesquelles on n'a pas le contrôle à l'université et sur lesquelles on n'a pas toujours tout l'*input* dont on aurait besoin, c'est comment vous vivez dans ces espaces-là. C'est clair qu'à toutes les fois qu'on rénove un pavillon, à toutes les fois qu'on fait des changements ou des aménagements majeurs, les étudiants sont toujours consultés à différents niveaux, mais si, par exemple, dans le cadre de l'organisation d'un événement X, il s'est passé Y et vous pensez « Si on avait l'avait fait comme ça ou si l'université avait mis en place telle chose, ça aurait été pratique... », n'hésitez pas à le dire. On vit dans une dynamique de concertation, d'ouverture, et souvent, ce qui a l'air d'être une montagne comme changement pour vous, c'est un courriel de notre côté. Donc, on vous invite à ne pas hésiter à faire des commentaires. Parfois ils sont négatifs, parfois ils sont constructifs, mais la critique bien placée est toujours la bienvenue, particulièrement quand c'est le temps de vous aider à faciliter votre travail sur le campus. On ne se le cachera pas, les assos jouent un rôle relativement prépondérant par rapport à d'autres universités et assez fondamental dans la conduite des affaires de l'université, que ce soit par rapport à l'implication dans les instances, que ce soit
1060 dans l'implication dans les comités de programmes, mais aussi dans faire vivre une vie universitaire à nos étudiants. On se rappellera que, dans les années 90, avec la meilleure structuration des assos, avec la *drive* de plus en plus grande des assos, l'université s'est un peu

1065

1070 désengagée d'organiser des activités pour les étudiants, ce qui est tout à fait normal. Mais aujourd'hui, on est rendu à prendre conscience que certains de nos processus administratifs créent des irritants. Là, on vient vous voir ce matin pour vous dire qu'on en prend conscience et qu'on va les régler le plus qu'on peut pour ensemble aller de l'avant et continuer à développer la vie étudiante.

Présidence d'assemblée

1075 On vous remercie beaucoup de votre présentation et de votre patience pour les questions et commentaires.

Nicolas Poirier

1080 On espère qu'on a répondu à vos questions de façon correcte. Merci et bonne rentrée.

Vice-président aux affaires socioculturelles

1085 C'était beaucoup de mots. Je vais vous faire part d'où on est rendus dans notre travail avec eux. Ça va être rapide. Pour le 2 pour 1, on parle avec eux. Ce n'est pas totalement exclu, mais pour l'instant, le BEC ne semble pas au courant de ces négociations-là. Par rapport au BEC, il va y avoir quelqu'un qui va être là à temps plein pour non seulement faciliter, mais pour qu'il y ait moins de documents à remplir, etc., mais aussi qui va vous aider à organiser des événements. Eux, ils savent quelles feuilles il faut avoir à quel moment, quelle salle, au pire, que vous ne connaissez pas nécessairement. Ils peuvent aider. Donc, il va y avoir quelqu'un qui va être au BEC à temps plein, une nouvelle personne qui va pouvoir vous aider à faire ça pour diminuer le nombre de démarches et qui va faire aussi de la coordination. Le SSP, on est en démarches avec eux aussi au niveau des coûts parce qu'il faut aller chercher des acteurs externes, etc. On fait des démarches avec eux pour qu'une solution globale soit créée. Le 25 \$ supplémentaire pour avoir un permis de réunion, c'est non. C'est suspendu, c'est-à-dire qu'il n'y en aura pas et que ça ne reviendra pas non plus. Et enfin, l'encadrement avant les activités, il va y avoir quelqu'un qui va arriver avant les activités pour justement faire un *briefing* avec les agents du SSP pour leur expliquer la nature de l'événement, pour qu'ils réagissent avec plus de diligence. Avez-vous des questions?

Vice-président aux affaires internes

1100 J'en profite aussi pour vous rappeler qu'une de nos missions principales, c'est de vous appuyer dans tous vos dossiers. Ça comprend aussi souvent les dossiers qui concernent l'organisation d'activités avec consommation d'alcool. Pourquoi? Parce que c'est quelque chose qui est problématique à l'université. Si vous avez des questions sur n'importe quel de nos dossiers, n'hésitez pas à me contacter et à me poser la question. Moi, ensuite, je vais entrer en contact avec l'exécutant responsable du dossier si je n'ai pas les connaissances nécessaires pour vous répondre. C'est tellement facile pour nous de simplement vous répondre pour vous dire si ça se fait, si ça ne se fait pas, pour vous dire de contacter telle personne. Notre rôle, c'est aussi d'être des spécialistes pour savoir où aller pour régler un problème et comment faire pour y arriver. Quand vous savez déjà qui est l'exécutant responsable, n'hésitez pas à le contacter directement.

1105 Moi, c'est un de mes rôles principaux de rencontrer les gens, de recevoir des questions et d'y répondre. Par exemple, vous l'avez peut-être vu dans mon rapport d'officier, j'ai rencontré médecine dentaire il y a deux semaines. Ils sont arrivés et ils m'ont dit : « Ça fait quelques semaines qu'on travaille sur un processus pour avoir des assurances pour nos initiations parce que la faculté nous l'a imposé. » Mais, la première chose que je leur ai dit, c'est que la faculté n'avait pas le droit d'imposer ça. Ce qui a clôt leur dossier, d'une certaine façon. Parfois, simplement poser la question ça peut vous éviter pas mal de travail. Et nous, on va être capables aussi... Si jamais on se rend compte qu'il y a un réel problème avec votre faculté ou avec votre bac, on est capables de vous dire à qui vous adresser directement ou nous, de notre côté, à qui on peut s'adresser pour que ça débloque. On est formés aussi pour savoir sur quel clou frapper, à quel moment. Quand arrive notre rencontre avec le vice-rectorat exécutif notamment sur ce sujet-là, si ça a débloqué, c'est qu'on avait énormément d'exemples que vous nous avez donnés sur lesquels

1125 on a pu s'appuyer pour démontrer que non, ce n'était pas certains problèmes spécifiques qui
s'étaient posés, mais que c'était rendu une généralité en termes de problèmes. C'est pour ça que
ça a débloqué. D'ailleurs, on voit qu'il y a des solutions qui commencent à être mises en place. On
ne sait pas si ce sont les bonnes solutions, mais la meilleure façon de le savoir, c'est qu'au
1130 moindre problème, vous nous teniez informés pour qu'on puisse bien garder un historique de
toutes les problématiques qui continuent à être mentionnées. Parce que, si jamais ce n'est pas la
bonne solution, il va falloir le mentionner rapidement, avec des exemples concrets pour prouver
que ce n'est pas la bonne solution et pour que ça puisse continuer à aller dans la bonne direction.
1135 Parce que si on attend six mois, dans six mois, on revient en disant : « Finalement, ce n'est peut-
être pas la bonne solution », on va se faire dire : « Pourquoi vous ne nous l'avez pas dit plus tôt? ».
Donc, c'est important que vous nous teniez au courant de toutes les difficultés que vous avez et
n'hésitez vraiment pas à nous contacter si vous avez la moindre question sur n'importe quel de nos
dossiers. Ça va me faire plaisir de vous répondre ou de vous rediriger vers la bonne personne.
C'est notamment mon rôle ici, à la CADEUL.

Présidence

1140 Ça va nous faire plaisir de collecter tous vos irritants. Avec la nouvelle solution qui est d'avoir une
personne désignée à ça, ça va être super important, comme c'est la solution qu'ils mettent en
place, de nous faire un suivi par rapport à cette personne-là, si ça fonctionne bien, si ça ne
fonctionne pas, pour qu'on puisse ajuster le tir. Si c'est ça la solution qui est proposée, on va
s'assurer que ça fonctionne.

Présidence d'assemblée

1145 Merci. Est-ce qu'il y a des questions, des commentaires ou quelque chose à ajouter dans ce point-
là? Il nous restait un point dans le point Rapport, qui est Plan d'action annuel du BDE.

6.4. Rapports – Comités, conseils et commissions de l'Université

1150 *Pas de rapports*

6.5. Rapports – Plan d'action annuel du BDE

1155 *Présentation du plan d'action annuel du BDE par Monsieur Pelletier.*

Présidence d'assemblée

1160 Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Pelletier? Des commentaires? Est-ce que
quelqu'un voudrait reprendre la proposition d'adopter le plan d'action annuel du BDE ?

Résolution CAE-E16-08-28-05

*Il est proposé par Affaires publiques et relations internationales, avec l'appui d'Agriculture,
alimentation et consommation :*

1165 Que le plan d'action annuel du Bureau des droits étudiants soit adopté.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée

1170 Ça nous amène au prochain point, qui est le point Élections. Le premier point d'élections est
Comité de sélection de la présidence d'assemblée.

8.1. Élections – Comité de sélection de la présidence d'assemblée

1175

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

1180 Chaque année, il y a un processus de sélection de la présidence d'assemblée qui se fait en vertu de l'article 14 de nos Règlements généraux que je vais vous lire pour que ce soit clair pour tout le monde. Chaque année, à compter du mois d'août, mais avant la fin du mois de septembre, le conseil d'administration met sur pied un comité de sélection afin de choisir une personne pour agir à titre de présidence d'assemblée, poste qui est occupé actuellement par Monsieur Guy-Aume Descôteaux. Le comité de sélection est formé de trois personnes, soit la présidence de la CADEUL, un administrateur qui n'occupe pas un poste d'officier et un délégué du caucus qui n'occupe pas un poste d'administrateur. La vice-présidence aux affaires institutionnelles, donc moi-même, siège à titre d'observateur et j'assiste aux discussions également. C'est un comité qui va se réunir environ 2-3 fois. Donc, une première fois pour mettre en place l'offre d'emploi qu'on va mettre sur le SPLA, déterminer ce qu'on veut exactement comme présidence d'assemblée cette année. Par la suite, on va mettre l'offre d'emploi sur le SPLA, diffuser l'information. On va faire passer des entrevues puis après ça procéder à la sélection de la présidence d'assemblée pour qu'elle soit effective dès le caucus de septembre.

1185

1190

Sociologie

Est-ce que ça se fait à toutes les années ou est-ce que c'est parce que Guy-Aume nous quitte?

1195

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Oui, ça se fait à toutes les années.

1200

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a d'autres questions par rapport à ce comité? Si c'est clair pour tout le monde, je vais ouvrir une période de mise en candidature. Est-ce qu'une association voudrait proposer quelqu'un pour ce poste? On se rappellera que la personne ne peut pas aussi siéger sur le conseil d'administration.

1205

Présidence

Ce n'est pas quelque chose de long et on peut faire ça autour d'une bière au Pub.

Sciences et technologies des aliments

Mathilde Trudel-Ferland se propose.

1210

Relations industrielles

Je n'ai comme pas entendu. Je sais qu'on parle du Comité de sélection de la présidence, mais je n'ai pas entendu ce qui s'est dit après.

1215

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'une autre association voudrait proposer quelqu'un? J'imagine que ce n'est pas le cas. Je vais donc fermer la période de mise en candidature. Vous vous êtes proposée vous-même donc j'imagine que vous acceptez. Je vous laisserais vous présenter pendant peut-être une minute et ensuite répondre aux questions des gens.

1220

Présentation de Mathilde Trudel-Ferland

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a des questions?

1225

Sociologie

Est-ce que tu penses pouvoir assurer la neutralité?

Mathilde Trudel

Je vais faire tout ce qui est mon pouvoir.

1230

Présidence d'assemblée

Merci. Je vais vous demander d'attendre de l'autre côté de la porte pendant un instant. Ça ne devrait pas être très long ni très complexe. Est-ce qu'il y a des interventions sur la candidature de Madame Trudel?

1235

Aucune demande de vote.

Madame Trudel est élue à l'unanimité.

Présidence d'assemblée

1240

Félicitations Madame Trudel. Vous avez été élue à l'unanimité. Ça me prendrait une association pour proposer officiellement sa nomination.

Résolution CAE-E16-08-28-06

Il est proposé par Sciences et génie, avec l'appui de Lettres :

1245

Que soit nommée officiellement Mathilde Trudel-Ferland sur le Comité de sélection de la présidence d'assemblée.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1250

8.2. Élections – Comité de discipline

Présidence d'assemblée

Ça nous amène au point suivant, le point Comité de discipline.

1255

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

1260

J'ai été contacté par la commissaire aux infractions la semaine dernière. Elle m'a appelé pour me mentionner que, étant donné qu'il y a beaucoup plus de comités de discipline qu'à l'habitude cet été, ils n'ont pas réussi à tous les faire pendant l'été. Ils ont étalé ça sur l'automne. Habituellement une fois par année, en septembre, sont élus les gens sur le comité de discipline. Ce sont des gens qui proposent leur nom pour être sur une liste de gens, d'étudiants, qui peuvent être contactés par le comité de discipline pour siéger dessus. À partir de là, c'est la commissaire aux infractions qui les contactent pour qu'ils siègent sur le comité de discipline. Là, la problématique qu'elle a, c'est que, pour respecter le délai de convocation de trois semaines avant les comités de discipline, on ne peut pas attendre en septembre pour en élire de nouveaux pour les comités de discipline qui ont à avoir lieu en septembre, en octobre et peut-être en novembre. Donc, ce qu'elle nous demandait, c'était de renouveler de deux mois, en fait de prolonger un petit peu, le mandat de ceux qui avaient été élus l'année dernière. Ils ne sont pas obligés d'accepter quand ils sont contactés par la commissaire aux infractions, ils peuvent dire non s'ils ne peuvent plus, mais ça donne la possibilité de tenir des comités de discipline plus longtemps durant l'automne. C'est la première chose qu'on vous proposerait comme résolution pour ce point-là. Par la suite, si certains veulent donner leur nom pour les comités de discipline dès maintenant, ça serait bien. Ça ne représente pas énormément d'obligations. Ils vous appellent, tout simplement, pour le comité de discipline. Habituellement, c'est à un moment quelconque déterminé par Doodle selon les membres du comité de discipline qui y siègent. Ça dure peut-être un 2-3 heures par comité. Les gens sont convoqués aléatoirement. Et ça consiste à... Admettons qu'un étudiant est accusé, par exemple, de plagiat, il va devant le comité de discipline qui est composé d'un étudiant, de deux membres du corps professoral, si je ne me trompe pas, puis d'un Présidence d'assemblée externe. L'étudiant est

1275

1280 entendu, des témoins sont entendus. C'est le comité de discipline qui va statuer sur la sanction à appliquer.

Sociologie

Est-ce qu'on sait pourquoi il y a plus de comités de discipline qu'à l'habitude?

1285 Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Il y a peut-être moins de gens qui passent par le traitement accéléré et qui préfèrent plaider coupable. Nous, on suggère aux étudiants qui ont le temps et qui ont envie de le faire de passer par les comités de discipline pour faire valoir leur point. Donc, c'est possible que ça vienne de notre augmentation de consultation au BDE.

1290

Génie agroalimentaire

C'est vraiment juste une banque de noms confidentielle...

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

1295 Oui, c'est ça.

Présidence d'assemblée

S'il n'y a pas d'autres questions ou commentaires, on pourrait procéder à la résolution dont vous avez parlé pour prolonger le mandat des gens qui étaient déjà là. Est-ce qu'une association voudrait reprendre cette proposition?

1300

Résolution CAE-E16-08-28-07

Il est proposé par Lettres, avec l'appui d'administration :

Que le mandat des étudiants et étudiantes élu-e-s sur les comités de disciplines en septembre dernier soit prolongé de deux mois.

1305

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée

1310 Est-ce qu'il y a autre chose dans le point Comité de discipline?

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

En fait, à ce moment-là, je demanderais s'il y a des gens qui seraient intéressés à donner leur nom pour le comité de discipline.

1315

Catherine Dastous

Marc-Antoine Vézina

Thibaud Daoust

Stéphanie Henderson

1320

Jean-Philippe Collins-Houde

Patrick Noël

Présidence d'assemblée

Est-ce que d'autres personnes voudraient ajouter leur nom à cette liste?

1325

Communication publique

J'aurais deux questions. Est-ce que le nouveau règlement, en fait, le changement du règlement au sujet des plaintes et du plagiat, est-ce que c'est en place en ce moment?

1330 Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Il rentre en vigueur le 6 septembre. Pour les comités de discipline qui vont se tenir à l'automne, ça va être le nouveau règlement qui va être appliqué, même si la personne a été accusée de plagiat cet hiver, par exemple.

1335 Communication publique

Mon autre question est la suivante. Il me reste juste une session. Est-ce que je serais retiré de la banque de noms à la session d'hiver? Est-ce qu'ils peuvent m'appeler au mois de février quand je vais être en train de travailler?

1340 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Si tu donnes ton nom maintenant, ils vont pouvoir te contacter pour la session d'automne. Rendu à l'hiver, tu n'auras qu'à leur dire que tu n'es plus étudiant. Juste leur mentionner que tu ne peux pas parce que, ce qui arrive souvent, c'est que les étudiants ne répondent pas à leurs courriels. Ça prend donc plus de temps pour convoquer les gens. C'est la principale problématique.

1345 Présidence d'assemblée

Est-ce que d'autres personnes veulent ajouter leur nom à cette liste? Excellent. Est-ce que ce serait possible de relire la liste des gens?

1350 Monsieur Rouette-Fiset relit la liste.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Je vous invite à venir me voir pour me donner votre adresse courriel ou à me l'écrire sur un petit papier.

1355 Présidence d'assemblée

Parfait. Ça prendrait une résolution pour ajouter ces gens-là à la liste des personnes qui peuvent agir à titre de membres du comité de discipline.

1360 **Résolution CAE-E16-08-28-08**

Il est proposé par Relations industrielles, avec l'appui d'administration :

Que soit Catherine Dastous, Marc-Antoine Vézina, Thibaud Daoust, Stéphanie Henderson, Jean-Philippe Collins-Houde et Patrick Noël soient nommés sur le comité de discipline.

Pas de demande le vote.

1365 *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Présidence d'assemblée

Il est midi. Nous allons prendre une pause.

1370 *(Pause dîner)*

Présidence d'assemblée

J'espère que vous avez passé un beau dîner tout le monde. On était rendu à commencer le point 9, Plan d'action annuel.

1375

9. Plan d'action annuel

Présidence

1380 Donc, plan d'action annuel. Ça s'inscrit dans la suite de rapports, orientations et compagnie qu'on a faits. En fait, en gros, c'est le plan directeur avec les colonnes des dossiers, des étapes et on ajoute la colonne « Échéanciers » pour vous dire quand on va faire ci, quand on va faire ça. Vous

1385 pouvez questionner la pertinence de faire ça à X ou X moment. Vous pouvez aussi le changer, après avoir écouté pourquoi on l'a mis là idéalement. Pour faire suite à ce rapport-là, au prochain caucus, il va y avoir le rapport de la session d'été où on va ajouter la colonne « Statuts » pour dire ce qui a été fait durant la session d'été, ce qui a avancé, ce qui n'a pas avancé, ce qui va devoir être décalé, devancé. Aujourd'hui, on vous présente finalement les échéanciers du plan directeur pour chacun des dossiers.

1390 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

La manière dont on va fonctionner, c'est qu'on va y aller dossier par dossier. On va vous laisser un petit temps pour lire les actions et les échéanciers. Après ça, on va y aller avec vos questions. Si vous avez des commentaires, des questions sur les échéanciers, les exécutants vont y répondre. On va y aller comme ça, dossier par dossier.

1395

Communication publique

Est-ce que ça va être disponible après?

1400 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Absolument. Vous l'avez reçu dans la convocation.

1. Représentation régionale (*Présentation faite par Bessone*)

Sociologie

1405 Ce n'est peut-être pas le meilleur moment pour parler de ça, mais j'ai oublié de le faire tantôt. La CADEUL a partagé plein de trucs de l'UEQ, du PQ. Sociologie, on se demandait pourquoi partager des trucs juste de ce regroupement-là. Pourquoi ne pas en partager qui viennent de l'AVEQ ou de l'ASSÉ, qui partagent aussi des documents similaires à ce que l'UEQ a pu publier?

1410 Présidence

Je pense que ce qui a été fait, ce n'est pas moi directement qui m'occupe des communications, mais, en gros, c'est surtout quand il y a une position qui est vraiment collée sur la nôtre ou qui pousse nos dossiers. Par exemple, celle du PQ, je pense que c'est par rapport au financement en éducation.

1415

Vice-présidence aux affaires externes

Notamment, quand on a partagé la plateforme d'Alexandre Cloutier, c'est parce qu'une partie importante de sa plateforme concernait le financement en éducation, qui est assurément un gros enjeu de la CADEUL cette année. Quand la commission jeunesse du Parti libéral du Québec a signifié son appui à la FIDEP, on a appuyé parce qu'on trouve que c'est une cause aussi importante. On essaie de le faire le plus possible. Quand vous voyez des positions qui peuvent correspondre aux nôtres, n'hésitez pas à nous les envoyer.

1420

Présidence

1425 La FIDEP, rapidement, c'est mouvement pour les internes en psycho. Sinon, sachez aussi qu'on se pose toujours la question parce que, effectivement, on sait que ça peut devenir comme étrange pour certains, donc on se pose toujours la question avant de partager un *post* qui est politique, pour voir si ça répond à quelque chose qui est dans nos dossiers, si ça suit notre ligne et si c'est pertinent. Mais c'est une bonne question.

1430

2. Représentation nationale (*Présentation faite par Monsieur Bessone*)

3. Fonds des services en santé et en éducation postsecondaire (*Présentation faite par Bessone*)

1435 Droit

En fait, c'est dans le premier bloc, la dernière orientation, il manque la fin.

Présidence

Oui, je l'ai vu. C'est une coquille. Ça va être corrigé.

1440

Sociologie

Tant qu'à parler de coquilles, ce n'est pas féminisé.

Présidence

1445 Je vais faire mon *mea culpa* ici. J'ai pris la dernière version que j'avais, qui n'est pas la dernière version corrigée. Celle qui va être mise en ligne va être celle du plan directeur qui est féminisée, corrigée et sans coquilles. Je suis vraiment désolée. C'est mon erreur.

4. Laissez-passer universel d'autobus (*Présentation faite par Monsieur Bessone*)

1450

Sociologie

La consultation qui va être faite, est-ce que ça va être par référendum?

Vice-présidence aux affaires externes

1455 Ça risque d'être un sondage, comme il avait été fait dans les années antérieures.

Présidence

Comme l'idée, ce n'est pas de demander aux gens s'ils veulent adhérer ou pas à un LPU, mais plus de tâter le pouls des gens, on ne dépensera pas en référendum.

1460

5. Commission des affaires sociopolitiques (*Présentation faite par Bessone*)

6. Condition des stages (*Présentation faite par Monsieur Bessone*)

1465 7. Logement étudiant (*Présentation faite par Monsieur Bessone*)

Lettres

Quand tu parles de Montréal, est-ce que tu parles de Concordia?

1470 Vice-présidence aux affaires externes

En fait, ça a été très sympathique de la part de CSU (Concordia Student Union) qui nous ont proposé lors de leur rencontre... Eux, ils travaillent beaucoup avec l'UTILE et ils ont demandé à l'UTILE de venir nous faire une petite présentation.

1475 Relations industrielles

On n'est pas trop au courant... C'est quoi la problématique concernant le logement étudiant? Est-ce que c'est le logement étudiant en ce moment sur le campus, pour les résidences?

Vice-présidence aux affaires externes

1480 Le logement étudiant, pourquoi est-il dans le plan directeur cette année? Vous avez remarqué si vous possédez un logement autour de l'université que ce sont des logements qui sont relativement chers pour la qualité offerte. Pour un 4 et demi de qualité moyenne, ça peut aller à 950 \$ par mois, ce qui est plus cher que dans d'autres régions urbaines. La cause est liée au taux d'occupation quasiment nul autour du campus de l'Université Laval et des cégeps. Il y a énormément d'étudiants
1485 qui viennent de l'est du Québec, qui viennent de l'extérieur de la ville de Québec, ce qui fait que ces gens-là sont obligés de se loger. Les propriétaires peuvent faire ce qu'ils veulent avec le prix des appartements. Le but, c'est de travailler là-dessus. C'est au plan directeur. On ne sait pas quelle est la solution, mais on veut regarder celle qui est la mieux adaptée au problème que l'on a.

1490 8. Veille politique (*Présentation faite par Monsieur Bessone*)

9. Liens avec les membres (*Présentation faite par Monsieur De Dorlodot*)
10. Service et soutien aux associations (*Présentation faite par Monsieur De Dorlodot*)
- 1495 11. Valorisation de l'engagement étudiant (*Présentation faite par Monsieur De Dorlodot*)
12. 35 ans de la CADEUL (*Présentation faite par Monsieur De Dorlodot*)
- 1500 Relations industrielles
C'est quoi, une empreinte artistique?
- Vice-président aux affaires internes
1505 Dans les ateliers d'orientation, on nous avait demandé s'il était possible d'avoir une empreinte artistique. Ce qu'on veut dire, mais ça n'a pas encore été déterminé et ça va être à déterminer, c'est, par exemple, dans les tunnels, il pourrait y avoir une fresque pour les 35 ans de la CADEUL. C'est un exemple comme un autre.
13. Développement durable (*Présentation faite par Monsieur Rouette-Fiset*)
- 1510 Sociologie
Bravo pour les bouteilles d'eau.
- Vice-présidence aux affaires institutionnelles
1515 Les bouteilles d'eau...
- Sociologie
Pour les avoir retirées...
- 1520 Vice-présidence aux affaires institutionnelles
Mais, ça, c'est un secret encore. Mais c'est vrai que c'est dans l'échéancier... Ça va être fait en août.
14. Instances et structures (*Présentation faite par Monsieur Rouette-Fiset*)
- 1525 15. Fonds d'investissement étudiant (*Présentation faite par Monsieur Rouette-Fiset*)
16. Coordination des affaires pédagogiques (*Présentation faite par Monsieur Pelletier*)
- 1530 Sociologie
Est-ce que la Table des affaires pédagogiques est réservée aux pédagogos?
- Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche
1535 Ce n'est pas exclusivement pour les pédagogos. Si les autres délégués veulent venir assister aux rencontres, l'externe, le Présidence d'assemblée, peu importe, c'est ouvert. Mais, c'est principalement adressé aux responsables des affaires pédagogiques.
17. Évaluation de la formation (*Présentation faite par Monsieur Pelletier*)
- 1540 18. Approches pédagogiques alternatives (*Présentation faite par Monsieur Pelletier*)
- Sociologie
Est-ce que tu peux juste expliquer un peu qu'est-ce que c'est, la pédagogie universelle?

1545 Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Comme j'avais déjà expliqué dans un caucus précédent, il s'agit de nouvelles approches pédagogiques pour que les cours et les évaluations soient adaptés aux besoins de chacun des étudiants qui sont présents en classe. Ça peut être des sous-titres sur des vidéos, ça peut être de faire des examens qui sont d'une durée plus courte, donc ils n'ont pas besoin de compenser pour les gens qui ont un déficit d'attention, par exemple. Ça pourrait être la même durée pour tout le monde. Ce sont différentes petites choses pour s'assurer qu'il n'y a pas besoin d'accommoder des réalités précises de manière à répondre au plus grand nombre de personnes possible. C'est un projet-pilote qui est fait dans certains cours sur le campus cet automne. C'est pour ça qu'on s'y intéresse cette année.

1555

Sociologie

Et la pédagogie alternative?

1560 Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

En fait, ce sont différentes approches pédagogiques alternatives qui sortent de l'enseignement magistral classique. Donc, il n'y a pas une pédagogie alternative. Ce sont trois pédagogies alternatives.

1565 19. Bureau des droits étudiants (*Présentation faite par Monsieur Pelletier*)

20. Production de recherches, mémoires et avis (*Présentation faite par Monsieur Pelletier*)

21. Formation continue (*Présentation faite par Monsieur Pelletier*)

1570 22. Course au rectorat (*Présentation faite par Madame Parent*)

23. Financement des universités (*Présentation faite par Madame Parent*)

1575 24. Coordination et soutien des événements sur le campus (*Présentation faite par Monsieur Caron-Guillemette*)

25. Vitrine culturelle (*Présentation faite par Monsieur Caron-Guillemette*)

26. Services aux étudiants et étudiantes (*Présentation faite par Monsieur Caron-Guillemette*)

1580 27. Campagne de sensibilisation (*Présentation faite par Monsieur Caron-Guillemette*)

Sociologie

1585 Est-ce que la campagne sur les troubles mentaux va être faite en collaboration avec les étudiants et étudiantes de psycho?

Présidence

1590 Je vais répondre à la question en même temps et je vais comme faire le suivi. Comme Aubert a dit, au niveau du caucus, cet échancier-là risque de beaucoup changer parce qu'on a contacté le Centre d'aide aux étudiants, qui fête son 50^e anniversaire. Eux avaient déjà prévu de faire une campagne. Tant qu'à dédoubler, on s'est dit qu'on allait se mettre ensemble pour faire quelque chose de mieux. Oui, on pourra voir avec psycho s'ils sont intéressés, mais c'est ouvert vraiment à tous. On ne veut pas segmenter ça selon les différentes disciplines qui existent.

1595 28. Gestion des filiales et des services (*Présentation faite par Monsieur Rheault*)

29. Aménagement du campus (*Présentation faite par Monsieur Rheault*)

30. Service conseil (*Présentation faite par Monsieur Rheault*)

1600

Sociologie

Les tarifs préférentiels, c'est par rapport à quoi?

Vice-présidence aux finances et au développement

1605

Ça peut être sur les boîtes à lunch, le service de traiteur, des événements. Une des nouveautés sur lesquelles on va travailler dès la rentrée, ça va être, au niveau du dépanneur, on a maintenant un contrat de bail qui nous permet de vendre de l'alcool, de la Brassta, aux associations. On ne peut pas encore en vendre à l'unité, mais ultimement c'est le but. Les petites associations qui n'ont peut-être pas de contrats d'exclusivité avec des brasseurs, on va pouvoir leur fournir de la bière sur le campus.

1610

Sociologie

Est-ce que là, ça, c'est effectif?

1615

Vice-présidence aux finances et au développement

Pas encore. Les gens de Brassta sont en vacances aussi.

Présidence

1620

Bravo d'être passés au travers. La prochaine fois, ça va être le rapport de la session d'été, qui risque d'être beaucoup plus plaisant à regarder. On pourrait d'adopter le document. Encore une fois, c'est sous réserve de comment ça se produit aussi, si on prend l'exemple de l'organisation d'événements, il y aura peut-être des changements à venir, même chose pour la campagne en santé mentale. Mais, sinon, ça serait pour adoption.

1625

Résolution CAE-E16-08-28-09

Il est proposé par Traduction, avec l'appui d'Économique :

Que le plan d'action annuel de la CADEUL soit adopté.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1630

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans ce point? Ça nous amène donc au point suivant, Transferts fédéraux pour l'aide financière aux études.

1635

10. Transferts fédéraux pour l'aide financière aux études

Vice-présidence aux affaires externes

1640

Les deux prochains points sont en lien avec notre veille politique. Ce sont des enjeux qui sont apparus au cours des derniers mois dans le paysage politique du mouvement étudiant et qu'on va avoir à traiter quand même rapidement. On va vous en faire une présentation. Ce sera libre à vous de vous positionner ou d'amorcer une réflexion sur ces enjeux-là. Ce sont des enjeux qui ont quand même certaines variables à considérer, donc n'hésitez pas à poser des questions.

1645

Commençons par le premier enjeu, le transfert fédéral pour l'aide financière aux études. Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, Justin Trudeau a mis dans son budget, en prévision de janvier 2017, d'abolir un crédit d'impôt pour étudiants qui était notamment dédié aux manuels scolaires. Il a pris l'argent qui était consacré au crédit d'impôt et l'a transféré vers le programme canadien d'aide financière aux études. Mais, comme vous le savez, on vit dans une fédération et quand une province a déjà un programme dans sa propre province, il a le droit de demander de l'argent consacré à ce

1650

programme-là, l'équivalent de sa part, pour sa province. Donc, c'est ce qui a été fait. La partie du Québec a été transférée au Québec. Quel est le problème dans tout ça? Monsieur Trudeau a pris l'argent et l'a mis dans l'aide financière aux études pour le fédéral, mais le gouvernement québécois n'est pas obligé... La part du Québec équivaut à 80 millions de dollars par an, sur 5 ans. 1655 80 millions, c'est une moyenne. En tout, ça fait 400 millions. Le problème, c'est que le gouvernement du Québec n'est pas tenu de mettre ce montant en aide financière aux études, ça va directement dans son budget de fonctionnement. Il peut le mettre où il veut. Lorsqu'on a rencontré le ministre des Finances à la CJPLQ, la Commission-jeunesse du Parti libéral, il nous a assuré que ça allait en enseignement supérieur, mais il n'est pas encore persuadé du bienfait. Il y a 1660 déjà d'autres acteurs, autres que la CADEUL, notamment la FÉCUM, qui se sont positionnés pour que ces 80 millions par an sur 5 ans aillent en aide financière aux études. Donc, qu'est-ce qu'on fait avec tout ça? Mais, avant de poursuivre, est-ce qu'il y a des questions, des choses que vous n'avez pas comprises?

1665 Sociologie

Avant, le crédit d'impôt pour les livres, ça allait avec le revenu, ça allait avec le programme?

Présidence

Quand tu fais tes impôts et que tu es étudiant, tu as un crédit pour tes livres.

1670

Vice-présidence aux affaires externes

C'était de l'argent auquel les étudiants québécois avaient droit parce que c'était un crédit d'impôt.

Présidence

1675 Mais là, tu n'auras plus une diminution pour tes livres. C'est de l'argent que tu ne pourras plus avoir. Nous, ce qu'on dit, c'est que cet argent-là doit aller en aide financière aux études parce que, avant, ça aidait à aller aux études.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

1680 Est-ce qu'il a d'autres questions par rapport à l'enjeu? Habituellement, ce qui se fait, c'est que l'exécutif vous suggère une proposition par rapport à un enjeu. Ça a déjà été rédigé. La proposition se lirait comme suit :

1685 *Que la CADEUL se prononce en faveur du transfert fédéral en éducation de 80 millions par année sur 5 ans et qu'elle exige du gouvernement du Québec que ce montant soit directement placé dans le programme d'aide financière aux études.*

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

C'est une suggestion de l'exécutif. Vous êtes libres de la reprendre ou pas.

1690

Présidence d'assemblée

Ça peut être discuté avant. Il n'est pas obligé d'avoir la proposition sur la table pour que vous en discutiez. Vous pouvez la reprendre, vous pouvez poser des questions. Libre à vous. Est-ce qu'il y a des questions?

1695

Administration

Je me demandais c'est quoi la pertinence de préciser qu'on est en faveur du transfert.

Vice-présidence aux affaires externes

1700 Si tu dis que tu n'es pas en faveur du transfert... C'était comme une manière de tourner une phrase. Est-ce que ta question est plus « Pourquoi c'est pertinent de se positionner là-dessus? ».

Administration

Oui.

1705

Vice-présidence aux affaires externes

En fait, c'est qu'il y a déjà des discussions qui sont entamées auprès du ministre des Finances, pas par rapport à nous. Nous, on est au courant de l'enjeu, on en a discuté avec les autres associations, mais on ne peut pas vraiment faire plus sans vous demander ce que vous en pensez.

1710

À partir du moment où vous nous mandatez en faveur de ça, nous, on va pouvoir employer des moyens plus sérieux pour que cet argent-là aille là.

Sciences et génie

C'est juste une question de syntaxe. Je ne sais pas si ça serait mieux de mettre 400 millions sur 5 ans au lieu de l'approximation de 80 millions par année. Et de mettre « dollars » aussi.

1715

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Donc, remplacer 80 millions par...

1720

Sciences et génie

Le montant, c'est 400 millions sur 5 ans. On ne sait pas si ça a été déterminé que c'était vraiment 80 millions par année.

Vice-présidence aux affaires externes

1725

C'est une moyenne. D'après ce que j'ai entendu dire, il y en aurait un peu moins dans les premières années.

Communication publique

C'est quand même 400 millions de dollars. Je ne sais pas si vous vous en rendez compte, c'est quand même un tas de fric. C'est quand même important d'avoir accès à ça. Et connaissant la compétence de notre gouvernement provincial, ce serait peut-être le fun de leur rappeler que cet argent-là ne va pas dans leurs poches, mais dans l'aide financière aux études. Politique à part, c'est important. Il y en a qui peut-être se disent : « Pourquoi on devrait se positionner là-dessus? ». C'est un enjeu qui nous concerne. C'est de l'argent qui est censé nous revenir. De donner un mandat à la CADEUL, ça permettrait d'aller un peu plus loin dans les démarches qui sont en cours pour justement faire pression sur les Libéraux qui, on le connaît, ne savent pas trop gérer de l'argent sur le sens du monde. Donc, je vous invite fortement à voter pour cette position-là, quitte à changer deux-trois détails si jamais il y a des petits mots qui vous dérangent.

1730

1735

1740

Sociologie

De base là, pour ou contre le transfert, c'est bien pour les étudiants et étudiantes que ce soit sous forme d'argent plutôt qu'un crédit d'impôt?

Vice-présidence aux affaires externes

1745

Le crédit d'impôt, si tu le demandes, vu que ça va en aide financière aux études, au fédéral, ça va directement aux étudiants. Ça ne va pas dans un budget de fonctionnement d'une université. C'est quand même le point important, en fait. Ce que Monsieur Leitao dit que ça pourrait aller dans les universités, dans l'enseignement supérieur, mais on n'est pas sûr que tout va aller dans l'AFE.

1750

L'argent qui était aux étudiants, selon nous, doit retourner aux étudiants parce que ça ne sert à rien si ça sert à payer un nouveau pavillon à l'Université de Montréal ou si ça sert au gouvernement provincial de palier les coupures qu'il a faites dans les dernières années. C'est comme prendre l'argent des étudiants pour *patcher* un trou qu'ils ont créé.

Sociologie

1755

Ma question était plus, pour nous, individuellement, est-ce que c'est mieux le crédit d'impôt ou que le gouvernement donne ça en aide financière?

Vice-présidence aux affaires externes

1760 Je n'ai pas fait le calcul, je dois bien l'avouer, mais je pense que c'est environ 106 \$ de plus par mois en AFE pour un étudiant. C'est non négligeable.

Présidence

1765 Cette mesure-là est déjà annoncée. Ce n'est donc pas tant qu'on soit en faveur du transfert. Si vous voulez, on peut juste formuler quelque chose comme « Que la CADEUL exige du gouvernement qu'il investisse les 400 millions sur 5 ans provenant de l'abolition du crédit d'impôt pour que ce montant soit placé dans le programme d'aide financière aux études. » La position, ça ne serait pas de dire si on est en faveur ou pas, mais qu'on exige du gouvernement que ce montant-là soit en aide financière aux études. Ça va à tout le monde? Ça réglerait le problème.

1770 Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Est-ce qu'une association serait intéressée à reprendre le nouveau libellé?

Résolution CAE-E16-08-28-10

1775 *Il est proposé par Sciences sociales, avec l'appui de Génie physique :*

Que la CADEUL exige du gouvernement du Québec que le montant de 400 millions de dollars sur 5 ans issu du transfert fédéral provenant de l'abolition du crédit d'impôt sur les manuels scolaires soit directement placé dans le programme d'Aide financière aux études.

1780 *Pas de demande le vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée : Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter?

1785 Vice-présidence aux affaires externes : Merci beaucoup. Quand vient le temps de délibérer, votre aide est fort utile.

1790 **11. Conseil sur l'enseignement supérieur**

Vice-présidence aux affaires externes

1795 Donc, un autre enjeu, celui-là est un plus compliqué à comprendre, selon moi. Moi, ça m'a pris plus de temps à comprendre. Mais peut-être êtes-vous plus brillants que moi. C'est écrit Conseil sur l'enseignement supérieur, ça devrait plus se lire Conseil des universités du Québec. Qu'est-ce que ça mange en hiver? Pendant le mois de juillet, Madame David a fait une annonce pour dire qu'elle mandatait deux experts en éducation, Monsieur Guy Demers et Monsieur Claude Corbo, pour lancer une consultation pour la production d'un rapport sur la pertinence de créer trois instances, soit un Conseil des collèges du Québec, un Conseil des universités du Québec et un comité qui intégrerait les deux instances et qui les chapeauterait. En gros, qu'est-ce que c'est? Premièrement, 1800 il faut bien comprendre que le Conseil des universités du Québec, ces trois instances-là, en fait, ont déjà existé par le passé ou du moins sous une autre forme. Bref, il y a déjà eu dans les années 80-90 quelque chose de fort semblable qui a été mis en place. Ça a été aboli par peur de 1805 dédoublement, mais qu'est-ce que feraient ces instances-là? Selon la ministre, ça permettrait une évaluation indépendante et autonome de la qualité des programmes, mais aussi d'après ce que le mouvement étudiant... Parce que le mouvement étudiant a déjà réclamé ce genre d'instances, donc on parle aussi de comment on pourrait mieux développer le réseau universitaire d'une manière optimale, d'une manière qui correspond à la formation qu'on veut, nous, les étudiants, au 1810 niveau de la communauté universitaire ou collégiale. Ce serait un organisme qui peut plus vérifier où s'en va l'argent dans le réseau, est-ce qu'on investit dans du béton ou dans une formation de qualité. Cet organisme-là aurait un rôle comme ça et il produirait des avis, des conseils et, étant donné que son travail est plus précis que d'autres instances, ça le rendrait un peu expert en la

1815 matière. Quand il a été aboli dans les années 80-90, ces tâches-là ont été reprises par le Conseil
supérieur d'éducation et la CRÉPUQ, qui était à l'époque l'endroit où les recteurs se rencontraient
et discutaient. Ça n'existe plus parce que les recteurs ne s'entendent pas toujours entre eux autres.
En gros, c'est ça. Donc, certains éléments du mandat de l'ancien Conseil des universités du
1820 Québec ont été repris par ces instances-là. Le Conseil supérieur d'éducation, petit *briefing* sur ce
que c'est, parce que ça existe encore. C'est un conseil qui réunit divers acteurs du milieu de
l'éducation, que ce soit de la maternelle au postdoc. En gros, c'est une instance qui réfléchit sur
l'avenir de l'éducation au Québec, sur comment on devrait éduquer les jeunes Québécois
d'aujourd'hui et de demain. Nous, on travaille particulièrement avec une sous-instance de ça, le
CCAFE, qui est le comité d'aide financière aux études, bref c'est un comité qui fait ça. Si le CUQ
est créé, on ne sait pas trop si ça reprendrait les mandats donnés au Conseil supérieur de
1825 l'éducation. Est-ce que vous comprenez bien ce qu'un Conseil universitaire du Québec veut faire?
Avez-vous des questions? Vanessa peut vous répondre, c'est une experte.

Études anciennes

Je voulais savoir si la ministre a mentionné qui siègerait sur ce genre de conseil là.

1830 Vice-présidence aux affaires externes

On s'en va là!

Agriculture, alimentation et consommation

J'imagine que les universités sont contre parce qu'elles doivent voir ça comme de l'ingérence...

1835

Présidence

Pas nécessairement. Comme on a dit, ça a déjà existé. Ce n'est pas juste dans les années 80-90,
ça date de 1963. Il y avait un conseil avec différentes commissions où les gens pertinents du milieu
pouvaient se réunir et conseiller la ministre. En fait, il y a plusieurs universités qui disent aussi qu'il
1840 manque d'expertise pour conseiller la ministre en ce moment. Ce qui fait que dans les différents
changements au ministère de l'Éducation dans les dernières années, il y a des décisions qui ont
été prises et les universités trouvaient que ça n'avait pas de bon sens parce qu'ils ne savent pas
comment ça fonctionne en dedans. Ce qui fait que, tout dépendant de la façon que c'est orchestré,
ça peut être une bonne idée même pour les universités.

1845

Vice-présidence aux affaires externes

Ce qui nous ramène à l'enjeu principal qu'on veut vous présenter aujourd'hui et à la question
d'Études anciennes. Le concept de cette patente gouvernementale, c'est d'asseoir plein de gens
de la communauté, autant les étudiants que les professeurs que les chargés de cours, autour de la
1850 même table et de discuter. Le problème, c'est qu'en 2013, lors du Sommet sur l'enseignement
supérieur, le sommet qui a abouti sur l'indexation des frais de scolarité, Monsieur Claude Corbo
travaillait pour le sommet et a produit un rapport sur quelque chose qui s'appelait à l'époque le
Conseil national des universités, qui est en fait le nom péquiste du Conseil universitaire du Québec.
Il n'y a pas de différences. À l'époque, dans son rapport, il recommandait ou plutôt il ne nommait
1855 pas les étudiants de premier cycle comme devant être présents sur ce comité-là.

Présidence

J'ai le rapport sous les yeux. Lui, ce qu'il proposait, c'était un Présidence d'assemblée, des acteurs
de la société civile également et, provenant de la communauté universitaire, il mandait trois
1860 professeurs, une personne provenant du personnel autre qu'enseignant, deux personnes ayant
une expérience de direction, mais qui n'y sont plus, pour conserver l'indépendance, et un étudiant
de cycle supérieur. C'est vraiment précisé que c'est un étudiant de deuxième cycle.

Vice-présidence aux affaires externes

1865 Donc, visiblement, les étudiants de premier cycle sont absents du rapport de Monsieur Corbo en
2013. Le problème, c'est que le nouveau rapport, c'est lui qui l'écrit. Donc, on aimerait bien ça, vu

qu'on représente plus du 2/3 de la population étudiante au Québec, les premiers cycles, on aimerait bien ça être autour de cette table-là. Donc, on a un autre libellé.

1870 Présidence d'assemblée
Est-ce qu'il y a des questions?

Sociologie
Monsieur Demers, est-ce que c'est celui du rapport Demers?

1875 Vice-présidence aux affaires externes
On a l'impression qu'il s'agit du même Demers.

1880 Présidence
On vous propose surtout la position par rapport à avoir au moins un siège de premier cycle sur cette instance-là si elle est créée. Plus tard, dans le courant de l'année, je pense que ça serait bien si on pouvait nous aussi développer qu'est-ce qu'on voudrait si jamais c'est créé, qu'est-ce qu'on aime, qu'est-ce qu'on n'aime pas dans ce qui avait déjà été pensé. C'est un dossier est un peu plus complexe qu'on n'a pas encore épluché nous-mêmes. On va vous revenir dans les prochains caucus avec d'autres choses par rapport à ce dossier-là.

1885 Vice-présidence aux affaires institutionnelles
Donc, le libellé qui est suggéré par l'exécutif est le suivant :
Que la CADEUL se positionne en faveur de la création d'un conseil des universités du Québec seulement si la composition de celui-ci reflète l'ensemble des acteurs universitaires et que la présence des étudiants et étudiantes du premier cycle soit garantie.

1890 Présidence d'assemblée
Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires?

1895 Vice-présidence aux affaires externes
Pour répondre à Sociologie, j'ai demandé à mon adjoint Google et c'est bien le même Demers que celui du rapport Demers.

1900 Agriculture, alimentation et consommation
Le rapport Demers, ça me dit quelque chose, mais c'était quoi les conclusions?

1905 Présidence
Le rapport Corbo, je l'ai sous les yeux, mais Demers...

Lettres
C'est sûr que c'est important d'être en défaveur d'un conseil où on n'a pas de place. Pour ça, c'est important qu'on prenne position. Par rapport au conseil, ça va être sans doute bon, mais il me semble qu'il n'y a pas juste cette partie-là. Se positionner en faveur du conseil, c'est comme être en faveur de tous ses pouvoirs. Ça va être quoi la composition, mis à part les étudiants et étudiantes, les universités et toutes ces autres organisations-là? Se positionner en faveur, je trouve que c'est quand même gros. Je n'ai pas trop compris tous les détails de ce conseil-là. Ça se peut que ce soit bon, mais il me semble...

1915 Présidence
Je suis d'accord. On a un peu le même problème que tout à l'heure sur la première partie de la phrase, concernant être en faveur tout court. Je pense qu'on pourrait reformuler. Je ne sais pas si des gens ont des propositions à faire...

1920 Études anciennes

1925 L'intervention qui a été faite est très bonne. Je voulais savoir s'il y a moyen de préciser le libellé pour que la présence garantie des étudiants de premier cycle n'exclue pas celle forcément du deuxième cycle. Il ne faudrait pas que le représentant étudiant soit maintenant un représentant étudiant de tous les cycles et qu'il y ait finalement un seul représentant étudiant pour qu'ils nous disent : « Vous aviez juste à... Vous êtes les 2/3 donc vous avez juste à voter pour tout le monde. » Je me questionnais à savoir si le caucus voudrait que le libellé précise que c'est un représentant étudiant de premier cycle en plus de celui qui est déjà présent sur le projet.

Sociologie

1930 J'aurais un amendement.

Présidence d'assemblée

1935 Il n'y a pas encore de proposition sur la table. Là, c'est juste d'en discuter, d'en parler pour éviter d'aller trop dans les amendements.

Sociologie

Supposons que je faisais un amendement, je dirais « songe à la pertinence d'un Conseil des universités du Québec seulement si la composition... ».

Présidence d'assemblée

1940 Vous avez bien compris les gens à l'arrière?

Sociologie

1945 Moi, ce à quoi j'avais pensé pour compléter, ce serait « songe à la création ». Pas d'être en faveur avec le conseil entièrement, mais avec sa création. C'est déjà différent.

Sciences et génie

1950 C'était un peu la même chose. De dire « la CADEUL se positionne en faveur de la formation d'un conseil des universités... ». Et concernant la présence des étudiants, ce serait « la présence d'un représentant des étudiants et étudiantes du premier cycle... ».

Systèmes d'information organisationnels

1955 On pourrait dire que la CADEUL est en désaccord avec la formation du conseil s'il n'y a pas un représentant du premier cycle.

Vice-présidence aux affaires externes

1960 Pour ce qui est des étudiants de cycles supérieurs, qu'ils ne soient pas exclus à cause de notre position, je pense que le centre du libellé voulait un peu dire ça, mais on peut préciser, il n'y a pas de problème. Sinon, j'y ai réfléchi et j'irais plus avec « Que la CADEUL exige que Monsieur Corbo mette dans son rapport que les étudiants de premier cycle doivent être présents », plutôt que de se positionner en faveur, pour que lorsque Monsieur Corbo dépose son rapport en octobre, on soit assuré qu'il y a un étudiant du premier cycle dedans. Et je pense que Madame Présidence a réfléchi à quelque chose de brillant.

Présidence

1965 J'irais avec quelque chose comme ça qui serait peut-être plus facile à travailler. « Que la CADEUL milite pour une place de représentant de premier cycle, en plus des représentants de deuxième cycle, advenant la création d'un Conseil des universités du Québec. »

Lettres

1970 Je suis d'accord avec Systèmes d'information organisationnels. Le plus important, c'est vraiment de s'opposer à ne pas avoir de place, mais ensuite, avec cette formulation-là, on ne se positionne pas en faveur ou non d'un conseil. On va pouvoir attendre d'avoir plus de détails sur qui va être sur ce conseil-là et quels pouvoirs il va avoir. Mais « advenant », c'est un très beau mot.

1975

Vice-présidence aux affaires externes

C'est sûr qu'on va faire un suivi là-dessus. Je pense que certaines associations étudiantes rencontrent Monsieur Corbo. On verra si on a affaire là-dedans, mais c'est certain qu'on va s'arranger pour que notre voix soit entendue.

1980

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Est-ce qu'une association veut reprendre le libellé qui a été suggéré par Madame Présidence?

1985

Sociologie

En mettant ça au singulier, ça fait en sorte qu'on veut juste une personne. Pourquoi on ne pourrait pas vouloir plus qu'une personne?

1990

Présidence

Je pense que c'est au minimum ça. On peut mettre « au moins ».

Présidence d'assemblée

Est-ce que ça va à tout le monde?

1995

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Est-ce que tout le monde a eu le temps de bien lire le libellé?

2000

Présidence d'assemblée

Tout le monde voit bien ce qui est marqué au tableau? C'est la proposition qui est sur la table. Est-ce qu'il y a des interventions sur cette proposition-là?

Droit

Peut-être juste ajouter « du Québec » à la fin de la phrase.

2005

Génie agroalimentaire

C'est juste pour dire que je viens de *googler* sur le rapport Demers. Il a sorti un truc sur les cégeps où il parle beaucoup... Dans tous les articles que j'ai vus, ce qui revient beaucoup c'est d'adapter la formation aux besoins du marché. C'est du nivellement par le bas en créant des diplômes d'études collégiales techniques sans les cours de base, comme français ou philosophie, pour que les gens aient un diplôme d'études collégiales, mais sans avoir à faire ça.

2010

Présidence

Rapidement, l'adéquation formation-emploi au collégial est de plus en plus populaire, notamment dans différentes politiques publiques qui sont déjà en vigueur en ce moment. On ne s'est pas encore attardé au rapport Demers, comme ça touche vraiment plus le collégial. On a plus regardé le rapport Corbo. Mais si vous voulez en savoir plus, on peut vous faire un état des deux rapports et un résumé de ce qui était sorti.

2015

Sociologie

Si je ne me trompe pas, l'ASSÉ avait rédigé un rapport sur le rapport Demers.

2020

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur la proposition qui vous est soumise?

2025

Résolution CAE-E16-08-28-11

2030 *Il est proposé par Économiques, avec l'appui de Lettres :*

Que la CADEUL milite pour la présence d'au moins un représentant ou une représentante de premier cycle, en plus de celui ou celle des cycles supérieurs, advenant la création d'un Conseil des Universités du Québec.

2035

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée

2040 Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point Conseil sur l'enseignement supérieur?

Traduction

Est-ce que ça va être possible d'avoir le PowerPoint sur le groupe du caucus?

2045 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Absolument.

Études anciennes

2050

C'est l'information qu'on vous a donnée. C'est une synthèse, mais est-ce que ça, c'est plus ou moins l'ensemble de l'information qui existe sur ce conseil-là? Peut-être que j'ai mal compris tantôt, mais la ministre demande un projet de conseil en ce moment. Il n'y a pas encore de rapport qui a été fait sur les détails de cette instance-là.

Vice-présidence aux affaires externes

2055

Au fil des années, il y a une tonne d'acteurs qui ont écrit sur une instance qui ressemblerait à ça. Et c'est exactement ce que la ministre recommandait en ce moment, c'est une consultation, c'est de produire un rapport sur si on faisait ce conseil-là, il ferait quoi et qui il y aurait dessus. On ne sait pas encore les intentions de la ministre parce qu'elle ne le sait pas elle non plus. Elle doit avoir sa petite idée de à quoi elle voudrait que serve cette instance-là, mais c'est ce qu'elle commande à ces gens-là. D'ailleurs, Monsieur Corbo a produit un rapport en 2013 sur un CNU, qui est l'équivalent. Donc, c'est sûr qu'il y a d'autre documentation.

2060

Études anciennes

2065

Donc, pour le moment, l'information n'est pas encore toute sur la table. Il n'y a pas d'information à consulter pour commencer à prendre position sur cet enjeu-là.

Vice-présidence aux affaires externes

2070

C'est la mission de Messieurs Demers et Corbo de consulter pour voir ce qu'ils vont mettre dans leur rapport.

Études anciennes

Donc, effectivement, c'était approprié de ne pas se positionner tout de suite pour la création.

Vice-présidence aux affaires externes

2075

Exactement.

Présidence d'assemblée

2080

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Parfait. Ça nous amène au prochain point, qui est le point Explication du fonctionnement de l'application mobile.

12. Explication du fonctionnement de l'application mobile

Vice-président aux affaires internes

2085 Durant les ateliers d'orientation, vous nous aviez demandé de regarder la possibilité d'avoir une application mobile. On vous avait répondu qu'on allait mettre dans le plan directeur d'évaluer la possibilité, parce qu'on ne voulait pas se retrouver avec un point dans le plan directeur qui dit de l'implanter et qu'on se rend compte par la suite que ce n'était pas faisable étant donné qu'on n'avait pas encore fait de recherches là-dessus. C'est ce qu'on a fait durant l'été. On a fait des recherches, on a vu que c'était faisable. On a présenté un projet au conseil d'administration qui a sauté dessus parce que c'était exactement ce qu'il nous fallait. Ça allait chercher aussi d'autres dossiers dans notre plan directeur alors c'était vraiment super. Aujourd'hui, l'application est en ligne. Elle s'appelle CADEUL et je vais vous présenter en gros à quoi elle sert, mais plus spécifiquement en quoi, vous les assos, ça peut vous servir et comment vous allez pouvoir intervenir là-dedans.

2090

2095

(Présentation PowerPoint sur l'application mobile)

Sciences et technologie des aliments

2100 J'ai déjà téléchargé l'application, elle est vraiment super. La seule chose, c'est peut-être un petit bogue que je n'ai pas compris, mais quand j'ai voulu ajouter mes cours à mon horaire, si je vais à la session d'automne, ça va ouvrir cinq calendriers différents, parce que j'ai cinq cours, au lieu d'être dans le même calendrier. C'est la seule chose. Sinon, c'est vraiment, vraiment bien.

Vice-président aux affaires internes

2105 Il reste encore 2-3 petites choses à régler dans l'application. L'application est quand même assez complexe, elle a énormément de fonctionnalités. Pour tous ces bogues-là, je vous invite à m'écrire. Il y en a déjà plusieurs qu'on a envoyés à la compagnie et elle est en train de les régler. Par exemple, le courriel qui confirme l'inscription, actuellement, il est en anglais. On a envoyé un courriel pour qu'on puisse le personnaliser et pour qu'il soit en français. Ça, c'est en train de se mettre à jour. Il reste encore certaines choses à mettre à jour. Je vous invite tous à télécharger l'application. En cherchant CADEUL ou même en cherchant Université Laval, c'est la première application qui va sortir. Vous pouvez la consulter, regarder si vous voyez des bogues. Vous n'avez qu'à m'envoyer l'information à ce moment-là. Je vous invite aussi à publier l'information sur vos pages Facebook d'association. Sur la page de la CADEUL, on a déjà plusieurs publications par rapport à ça. Il y a des articles qui sont déjà sortis, en fait, un article en particulier qui est déjà sorti là-dessus dans Le Soleil. Bref, ça commence à en parler tout doucement. Nous, on voulait essayer de ralentir les communications pour vous en parler dans un premier temps. Là, on a toute la semaine avant la rentrée pour que les étudiants puissent découvrir l'application, voir à quoi elle sert. C'est aussi une dernière semaine d'ajustements. Par la suite, à la rentrée, ça va partir. Je vous inviterais à ce moment-là à la partager. C'est la première plateforme électronique où on rassemble l'ensemble de l'information sur la vie étudiante. Ça n'existait pas encore à l'Université Laval. Ça vous permet aussi, de votre côté, de promouvoir vos événements.

2110

2115

2120

Sociologie

2125 Dans l'application, on nous demande le sexe. C'est un commentaire comme ça, pour *fitter* plus avec nos positions... Premièrement, ça serait plus « genre » que « sexe » qu'on devrait écrire, à cause du sens. Parce qu'on demande dans les options à quoi on s'identifie et non à comment on est né. Donc, on parlerait plus de genre. Et « trans », ce n'est pas un genre. Quelqu'un qui est trans va choisir « femme » ou « homme ». Et on a une position sur le genre neutre et, là, il n'y a pas « neutre » dans les choix. Peut-être d'enlever « trans » et de mettre « neutre ». Les autres, je les comprends moyen. Pour *fitter* avec nos positions, on a reconnu le genre neutre, donc ça serait bien de le rajouter.

2130

Présidence

2135

C'était d'office comme ça. Quand on l'a vu, on a dit : « Cool, c'est déjà là! ». Mais on ne maîtrise probablement pas toutes les subtilités.

Présidence d'assemblée

2140 Est-ce qu'il y a d'autres interventions, d'autres questions? Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans Explication du fonctionnement de l'application mobile? Ça nous amène au prochain point, Camp de formation des associations.

2145 **13. Autres sujets – Camp de formation des associations**

Vice-président aux affaires internes

Je viens de publier à la seconde l'horaire du camp de formation sur le groupe du caucus. Vous pouvez le voir devant vous. On vous a préparé un beau camp de formation cette année encore. On a mis un petit peu plus d'ateliers que d'habitude et on en a mis en parallèle, ce qui va permettre aux exécutants qui ont différents rôles de suivre des ateliers qui correspondent mieux à leurs rôles. Donc, rapidement, ça va se dérouler du 8 au 9 octobre, à la Forêt Montmorency, comme à chaque fois. Et comme à chaque fois, on a déjà réservé, il y a plusieurs mois, la Forêt Montmorency et on va la remplir. On parle d'à peu près 130 à 140 personnes. À chaque année, on est plein et on doit refuser des personnes. D'ailleurs, le formulaire d'inscription cette année, comment ça va marcher, on va vous demander d'inscrire jusqu'à dix exécutants maximum. Les cinq premiers seront automatiquement inscrits, les cinq suivants seront en mode attente jusqu'à la date limite du 23 septembre. Le 23 septembre, en fonction des dates qu'il restera, on pourra les distribuer aux associations qui veulent venir avec plus que cinq exécutants ou exécutantes. C'est simplement dans le but de laisser la chance à toutes les associations et de ne pas privilégier celles qui répondent le plus vite. Si vous n'avez jamais entendu parler du camp de formation, ce sont des formations sur les différents dossiers que vous pouvez rencontrer en tant qu'exécutants. Ça peut passer de simplement à quoi ça sert une association étudiante, comment c'est composé selon la loi 32, comment gérer les finances d'une association étudiante à c'est quoi le nouveau règlement pour les activités avec consommation d'alcool et c'est quoi les fonds d'investissement étudiant. Donc, il y en a vraiment pour tous les rôles et c'est aussi un excellent moment pour que vous, en tant qu'exécutif, vous puissiez vous réunir en équipe et en profiter pour avoir un moment entre vous pour avoir une meilleure dynamique d'équipe. C'est aussi un excellent moment pour vous *dispatch* les différents ateliers dans lesquels vous allez et ensuite revenir ensemble pour mettre en commun ce que vous avez appris. C'est vraiment un beau moment. Le samedi soir, on en profite aussi pour avoir une petite soirée d'échange sur différents dossiers et sur différentes choses qui sont intéressantes. Si vous avez des questions, n'hésitez pas. En bas du formulaire d'inscription, il y a mes informations de contact, si jamais vous avez la moindre question. Je vous invite à en parler dans votre exécutif, à regarder l'horaire du camp de formation et à vous inscrire le plus vite possible.

Présidence d'assemblée

Merci. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires?

2180 Communiqué publique

Petit conseil personnel, allez-y. C'est vraiment l'fun!

Sociologie

2185 Les formations, est-ce qu'elles sont données par vous ou par des personnes externes?

Vice-président aux affaires internes

On a certaines formations qui sont données par des personnes de l'externe. Elles sont venues par le passé et ça a toujours été des ateliers très, très appréciés. La plupart des ateliers sont donnés par nous. Les trois ateliers donnés par des acteurs externes sont le samedi, on parle de l'historique

2190 du mouvement étudiant de l'Université Laval, de comment faire une bonne campagne politique et des communications dans les associations étudiantes.

Sociologie

2195 Est-ce que c'est possible de savoir qui va donner ces ateliers? J'imagine que vous le savez parce qu'ils sont déjà venus dans les années précédentes.

Vice-président aux affaires internes

2200 Oui et non. En fait, je n'ai pas encore demandé à Monsieur Descôteaux s'il était disponible pour l'historique du mouvement étudiant à l'Université Laval. Dans le cas de l'atelier sur comment faire une bonne campagne politique et de celui sur les communications dans les associations étudiantes, on parle de Julien Nepveu-Villeneuve et de Patrick Lebel.

Vice-présidence aux affaires externes

2205 Vous n'avez pas le droit de manquer Campagne politique. Pour vrai, c'est l'expérience de votre vie.

Présidence

C'est un classique.

Présidence d'assemblée

2210 Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Ça nous amène au prochain point, Horaire de la Table des affaires pédagogiques.

13. Horaire de la Table des affaires pédagogiques

2215 Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche : Oui, c'est juste pour vous informer que l'horaire va être disponible sous peu. Je vais le mettre sur le groupe de la Table des affaires pédagogiques, pour ceux qui y sont. Donc, mentionnez aux v-p aux affaires pédagogiques de vos assos que l'horaire devrait être là bientôt. La première rencontre va être le 16 septembre, il reste juste à confirmer le local. Ça devrait se faire au courant de la semaine. Je vous invite à y venir et à rappeler à vos pédagogos que ça existe, la Table des affaires pédagogiques et que c'est merveilleux.

Traduction

2225 Le 16 septembre, à 13 h?

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

2230 Ça va être à 10 h pour la première rencontre parce que j'ai un Comité de révision du règlement des études en après-midi. Puisque c'est un comité important, je vais exceptionnellement déplacer l'heure de la Table des affaires pédagogiques. Sinon, ça va être le vendredi, à 13 h, la semaine précédant le caucus.

Présidence d'assemblée

2235 Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Ça nous amène à Événements des associations.

13. Autres sujets – Événements des associations

Vice-président aux affaires socioculturelles

2240 Est-ce qu'il y a des associations qui veulent parler d'une activité qui s'en vient?

Sciences et génie

On fait le Party de la rentrée. Je ne sais pas si ça rentre dans cette catégorie-là. C'est le 15 septembre. Vous êtes tous conviés. C'est le lendemain du Show de la rentrée.

2245

Administration

Demain, on se rencontre avec mon exécutif pour décider des dates pour les Prolos. Je vais vous faire une belle publication sur le groupe pour vous inviter tous à nos Prolos.

2250

Agriculture, alimentation et consommation

C'est pour vous inviter le jeudi 8 septembre à la première Barak de l'année. C'est toujours la plus grosse. Il va y avoir de la musique à l'intérieur et à l'extérieur. C'est une Barak Californie, donc venez avec votre petit style californien. Il va y avoir des drinks spéciaux. C'est un gros party.

2255

Vice-président aux affaires socioculturelles

Pour l'AESGUL et la Barak, c'est à quel endroit ?

Agriculture, alimentation et consommation

C'est au Comtois. Il y a un événement Facebook.

2260

Sciences et génie

C'est au Pouliot.

Vice-présidence aux affaires externes

2265

N'hésitez pas à nous inviter, nous, l'exécutif, par Facebook, pour qu'on devienne vos amis et pour qu'on puisse se pointer à vos événements.

Vice-président aux affaires socioculturelles

2270

Il y a aussi le Show de la rentrée, évidemment, le 14 septembre. Vous êtes toutes et tous conviés, ainsi que tous vos membres et tous vos amis.

Vice-président aux affaires internes

2275

Habituellement, durant la semaine de la rentrée, on essaie de venir aux différentes soirées d'intégration auxquelles vous souhaitez nous inviter. Donc, si jamais ça vous intéresse qu'on puisse venir et qu'en même temps on parle directement avec vos membres, n'hésitez pas à m'envoyer un petit courriel ou à nous inviter directement sur l'événement et on va s'arranger pour venir faire un tour et vous soutenir dans vos activités.

Présidence d'assemblée

2280

Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans Événements des associations? Ça nous amène à Autres sujets, prochaines séances.

13. Autres sujets – Prochaines séances

2285

Vice-présidence aux affaires institutionnelles : La prochaine séance se déroulera le 23 septembre prochain. Retour à la normale, donc les caucus vont commencer à 13 h plutôt qu'à 10 h. Il va quand même y avoir des muffins à la pause, ne vous inquiétez pas. Également, restez à l'affût, pendant le mois, on va commencer à publiciser les élections sur nos différents comités ou sur les différents comités et commissions de l'Université Laval. On va probablement en faire quelques-uns au caucus... Dans le fond, il y a le caucus normal le 23 septembre puis après ça, le 30 septembre, il y a le caucus d'élections. On va quand même probablement faire quelques élections au caucus d'avant, histoire d'alléger un peu les élections parce qu'à toutes les années le caucus d'élections ne finit pas de finir et on se retrouve avec des élections qui s'étirent jusqu'en décembre. On va essayer d'éviter ça cette année en commençant un peu plus tôt, donc le 23 septembre. Restez à l'affût. Aussi, on n'aura pas la salle du conseil avant le caucus de novembre, étant donné que,

2295

supposément, il y aurait des travaux au Casault devant cette salle-là. C'est ce que je me suis fait dire.

2300 Présidence d'assemblée
Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point Prochaine séance?

13. Autres sujets – Bière postcaucus

2305 Vice-président aux affaires socioculturelles : Je vous invite tous au Temps perdu, sur Myrand, à l'instant.

2310 13. Autres sujets – Point joie

Monsieur Rouette-Fiset raconte la fabuleuse épopée du retrait progressif des bouteilles d'eau des filiales de la CADEUL.

2315 **14. Clôture de la séance**

Résolution CAE-E16-08-28-12

2320 *Il est proposé par Agriculture, alimentation et consommation, avec l'appui de Génie agroalimentaire*

Que la séance du 28 août 2016 soit levée à 14h17.

2325 *La proposition est adoptée à l'unanimité.*



Samuel Vice-Présidence aux affaires institutionnelles
Vice-Présidence d'assemblée aux affaires institutionnelles